



SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

1^{er} trimestre de l'année 2018

Actes publiés au siège
du Parc naturel régional de Chartreuse

SOMMAIRE

TITRE I : DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En date du 08/02/2018

1. Débat d'orientation budgétaire année 2018 : budget du Syndicat mixte
2. Programmation 2018 : budget du syndicat mixte
3. Débat d'orientation budgétaire année 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle
4. Programmation 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle

En date du 30/03/2018

5. Compte administratif 2017 du syndicat mixte
6. Compte de gestion 2017 du syndicat mixte
7. Affectation de résultats 2017 du syndicat mixte
8. Budget primitif 2018 du syndicat mixte
9. Compte administratif 2017 de la Réserve Naturelle
10. Compte de gestion 2017 de la Réserve Naturelle
11. Affectation de résultats 2017 de la Réserve Naturelle
12. Budget primitif 2018 de la Réserve Naturelle

TITRE II : DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

En date du 02/03/2018

1. Ajout de 3 points à l'ordre du jour
2. Ratios de promotion
3. Journée de solidarité
4. Dématérialisation des actes
5. Levée de prescription d'un titre CNFPT 2013
6. Participation congrès RNF
7. Subvention aux relais du Parc
8. Soutien économie de proximité – chèques cadeaux
9. Adhésion Sylv'ACCTES
10. Candidature mise en œuvre stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et forêt bois
11. Prise de parts dans des sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable
12. Animation Plan Pastoral Territorial 2018
13. Opération Atelier Paysage
14. Opération Rivières Sauvages
15. Opération Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier phase 3
16. Opération Accompagnement Plan de Paysage
17. Opération Organisation d'un événement autour de la biodiversité
18. Convention avec Chartreuse Tourisme

TITRE III : DECISIONS DU PRESIDENT

1. Prestation de service pour la redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse – avenant au marché initial
2. Echanges scolaires 2018
3. Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du 1^{er} degré
4. Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances
5. Soutien aux projets pédagogiques hors temps scolaire
6. Développement de la pratique de l'autostop organisé - Fonctionnement
7. Développement de la pratique de l'autostop organisé – Investissement
8. Sensibilisation auprès du grand public à l'usage des places de dépôt
9. Amélioration des connaissances sur la biodiversité en milieu souterrain
10. Déploiement de l'offre VTT sur le Parc de Chartreuse
11. Développement de la concertation et de la communication pour la nouvelle Charte
12. Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du 2nd degré
13. Bande Dessinée Tome 2
14. Développement de l'hydroélectricité en Chartreuse
15. Développement de réseaux de chaleur bois énergie
16. Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier et ornemental de Chartreuse Phase 3 Mise en oeuvre
17. Illustrations scientifiques et didactiques restituant l'intérêt de la découverte d'un mosasaure en Chartreuse
18. Contribuer à l'intégration paysagère et environnementale de projets de dessertes collectifs
19. Analyse de la production et du potentiel feuillu en Chartreuse
20. Accompagner le développement de la production de truffes en Chartreuse en sensibilisant de nouveaux producteurs
21. Sensibilisation et accompagnement du public précaire vers une alimentation durable
22. Accompagnement du personnel en restauration collective vers une alimentation durable
23. Développer la résilience des élevages laitiers sur le massif de Chartreuse
24. Poursuivre la sensibilisation des jeunes et du grand public aux métiers de la filière bois

TITRE IV : ARRETES DU PRESIDENT

NEANT

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

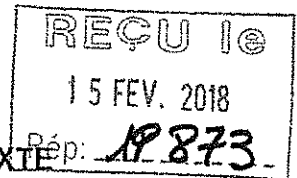
En date du 08/02/2018

1. Débat d'orientation budgétaire année 2018 : budget du Syndicat mixte
2. Programmation 2018 : budget du syndicat mixte
3. Débat d'orientation budgétaire année 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle
4. Programmation 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle

En date du 30/03/2018

5. Compte administratif 2017 du syndicat mixte
6. Compte de gestion 2017 du syndicat mixte
7. Affectation de résultats 2017 du syndicat mixte
8. Budget primitif 2018 du syndicat mixte
9. Compte administratif 2017 de la Réserve Naturelle
10. Compte de gestion 2017 de la Réserve Naturelle
11. Affectation de résultats 2017 de la Réserve Naturelle
12. Budget primitif 2018 de la Réserve Naturelle

PT



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 février 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 janvier 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 40 représentants 52 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 57 représentants 76 voix

Délibération n°CS2018/01

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2018 : budget du syndicat mixte

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

DESIES Bruno

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GERIN Anne

BURLET Céline

ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

LEBLANC Christian

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LELEU Sophie

BAUD Pascale

LOVERA Jean

BIENASSIS Brigitte

NIER Jacques

DELPHIN Maurice

ORTHLIEB Maxence

DOLIS Hélène

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

ESCARON Dominique

ROUGIER Alain

LE GOUIC François

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard

GODARD Sandrine

BLUMET Fabrice

LAMBERT Hervé

BREBION Chantal

REBEILLE BORGELLA Chantal

CANIVET Bernard

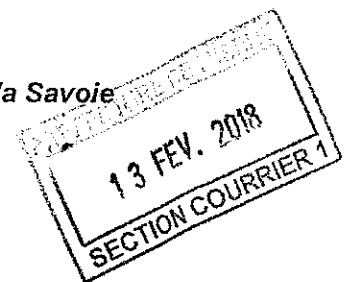
ROMAGNOLI Danielle

CHENE Gérard

SECO Marc

CREPEAU Danièle

VOLPI Philippe



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
POULET Jean-Luc

SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

GIRAUD Eliane à ARBOR Gérard

LANGENIEUX-VILLARD Philippe

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André à BURLET Céline

DURANTON Robert

POLAT Julien à GERIN Anne

MENUEL Agnès

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

DUPRAZ Marc à VILLIEN Roger

GROS-BONNIVARD Patrice

GUIBERT Yves à BEAUME Bernard

PETIT Jean-Paul

GUSMEROLI Stéphane à SEJOURNE Denis

QUINTIN Philippe

LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul

RICHEL Jacques

BARRIER Pierre

VEUILLET Pascal

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à VOLPI Philippe

FASSEL Jean à BIENASSIS Brigitte

BURDET Gérard à ROUGIER Alain

PERRET Jacques à CHENE Gérard

CARREL Christine à ESCARON Dominique

QUAIX Mireille à LOVERA Jean

CHEVROT Blandine à GODARD Sandrine

PERRIN Joël

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à LAMBERT Hervé

HUGELE Fabrice à POULET Jean-Luc

MULLER Claude

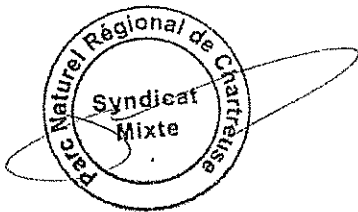
OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2018 : budget du syndicat mixte

En application de l'article L 2312-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal du syndicat mixte du Parc

Ainsi fait et délibéré le 8 février 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 9.02.18



REÇU 10
15 FEV. 2018
Rép: -----

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 février 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 janvier 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 40 représentants 52 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 57 représentants 76 voix

Délibération n°CS2018/02

Votants (en voix) : 76
Exprimés (en voix): 76
Pour : 71
Contre : 5
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget principal : programmation 2018

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

DESIES Bruno

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GERIN Anne

BURLET Céline

ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

LEBLANC Christian

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LELEU Sophie

BAUD Pascale

LOVERA Jean

BIENASSIS Brigitte

NIER Jacques

DELPHIN Maurice

ORTHLIEB Maxence

DOLIS Hélène

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

ESCARON Dominique

ROUGIER Alain

LE GOUIC François

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard	GODARD Sandrine
BLUMET Fabrice	LAMBERT Hervé
BREBION Chantal	REBEILLE BORGELLA Chantal
CANIVET Bernard	ROMAGNOLI Danielle
CHENE Gérard	SECO Marc
CREPEAU Danièle	VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul	SEJOURNE Denis
POULET Jean-Luc	

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

GIRAUD Eliane à ARBOR Gérard	LANGENIEUX-VILLARD Philippe
------------------------------	-----------------------------

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André à BURLET Céline	DURANTON Robert
POLAT Julien à GERIN Anne	MENUUEL Agnès

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

DUPRAZ Marc à VILLIEN Roger	GROS-BONNIVARD Patrice
GUIBERT Yves à BEAUME Bernard	PETIT Jean-Paul
GUSMEROLI Stéphane à SEJOURNE Denis	QUINTIN Philippe
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul	RICHEL Jacques
BARRIER Pierre	VEUILLET Pascal

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à VOLPI Philippe	FASSEL Jean à BIENASSIS Brigitte
BURDET Gérard à ROUGIER Alain	PERRET Jacques à CHENE Gérard
CARREL Christine à ESCARON Dominique	QUAIX Mireille à LOVERA Jean
CHEVROT Blandine à GODARD Sandrine	PERRIN Joël

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à LAMBERT Hervé	HUGELE Fabrice à POULET Jean-Luc
MULLER Claude	

OBJET : Budget principal : programmation 2018

- Vu les objectifs définis par la Charte du Parc,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2018,
- Vu la présentation du programme d'activités 2018,

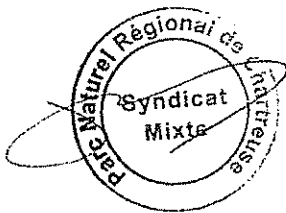
Le Président présente aux membres du Comité syndical le projet de programmation pour l'année 2018 tel que défini ci-après et tel qu'il découle du programme prévisionnel d'activités du Parc :

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :**
 - soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,
 - soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),
- **De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,**
- **De mandater le Président pour solliciter les financeurs,**
- **D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré le 8 février 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 09.02.18



Liste des actions Programmation 2018

Axe 1 : S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire

1.1 Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance

- Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du territoire - 1er degré
- Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du territoire - 2nd degré
- Soutien aux projets pédagogiques hors temps scolaire
- Outils et formations pédagogiques scolaires et hors temps scolaire
- Illustrations scientifiques et didactiques suite à la découverte d'un Mosasaure sur le PNR de Chartreuse
- Bande dessinée Chartreuse Tome 2
- Valorisation et communication de la stratégie biodiversité
- Biodiv'Chartreuse : mise en valeur des connaissances naturalistes du Parc et des associations

1.2 Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux

- Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances

1.3 Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire

- Organiser un événement autour de la biodiversité

1.4 Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines

- Echanges scolaires
- Mise en place du plan d'action TEPOS et TEP-CV (soutien à la rénovation de l'éclairage public, appui aux collectivités intégrant les objectifs de la transition énergétique dans leur patrimoine bâti)

Axe 2 : Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien, les patrimoines de Chartreuse

2.1 Engager une politique en faveur de la qualité des paysages

- Atelier paysage : un territoire sous influence métropolitaine le cas de la partie sud du massif de Chartreuse
- Plan de Paysage – contribution au programme d'actions

2.2 Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes

- Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier oublié de Chartreuse (phase 3)
- Animation Natura 2000
- Suivi de la vulnérable des Chartreux (*Hypericum nummularium*)
- Amélioration de la connaissance des populations d'Apolon
- Amélioration des connaissances sur la biodiversité en milieu souterrain
- Contribuer à l'intégration paysagère des projets de dessertes forestières
- Revalorisation du canyon amont de la Vence – tranche 2 (Maitrise d'ouvrage : Commune du Sappey en Chartreuse)

2.3 Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial

- Rivières sauvages : animation de la démarche et accompagnement du programme d'actions sur le Guiers Mort
- Développement de réseaux de chaleur bois énergie
- Développement de l'hydroélectricité en Chartreuse

2.4 Valoriser les patrimoines culturels locaux et les pratiques locales

- Valorisation du patrimoine bâti (Partenariat Fondation Patrimoine)
- Les carnets d'art de Chartreuse
- Eco acoustique dans la zone de Silence du Monastère

Axe 3 : Mobiliser les atouts de Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne

3.1 Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale

- Valoriser les compétences locales et mettre en relation les entreprises
- Soutien à l'économie de proximité (notamment bilan des chèques cadeau cœur de Chartreuse)
- Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural

3.2 Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée

- Développer la résilience chez les éleveurs laitiers du territoire
- Accompagner le personnel de cuisine en restauration collective
- Travailler avec les personnes en situation de précarité
- Mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial (animation du PPT et actions prévues dans le programme 2015-2020 qui seront validées par les comités de pilotage)
- Animation autour de l'agriculture de proximité

3.3 S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse

- Animation dessertes et foncier forestier
- Poursuivre la sensibilisation des jeunes et du grand public aux métiers de la filière bois
- Accompagner le développement de la production de truffes en Chartreuse par la sensibilisation de nouveaux producteurs
- Analyse de la production du potentiel du feuillu
- Sensibilisation du grand public à l'usage des places de dépôts

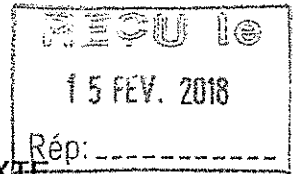
3.4 Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux

- Déploiement de l'offre VTT à l'échelle du PNR
- Animation de procédure (Espace Valléen)

3.5 Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil des services et des transports

- Développement de l'autostop organisé (fonctionnement et investissement)
- Les Monts solaires (Maitrise d'ouvrage : Etienne Eymard Duvernay)
- Le plus grand des petits inventaires (Maitrise d'ouvrage : Association Topo-topos)
- Marcher sur les lignes (Maitrise d'ouvrage : Collectif malgré l'hiver)
- Champs libres (Maitrise d'ouvrage : Instinct'Taf)
- Saison culturelle aux Entremonts (Maitrise d'ouvrage : AADEC)

Action spécifique : Révision de la Charte du Parc avec différents axes de travail : travail avec les jeunes, communication, concertation autour du projet ...



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 février 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 janvier 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 40 représentants 52 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 57 représentants 76 voix

Délibération n°CS2018/03

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
DESIES Bruno

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GERIN Anne
ENGRAND Christophe
BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

LEBLANC Christian

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de

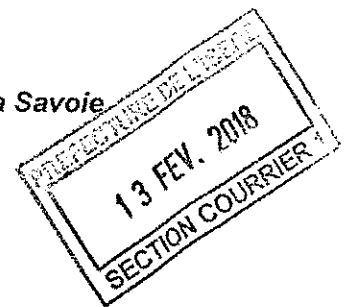
Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard	LELEU Sophie
BAUD Pascale	LOVERA Jean
BIENASSIS Brigitte	NIER Jacques
DELPHIN Maurice	ORTHLIEB Maxence
DOLIS Hélène	PRACHE Olivier
DRIGO Patrick	QUEMART Philippe
DUISIT Robert	REDA Franck
ESCARON Dominique	ROUGIER Alain
LE GOUIC François	VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard	GODARD Sandrine
BLUMET Fabrice	LAMBERT Hervé
BREBION Chantal	REBEILLE BORGELLA Chantal
CANIVET Bernard	ROMAGNOLI Danielle
CHENE Gérard	SECO Marc
CREPEAU Danièle	VOLPI Philippe



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
POULET Jean-Luc

SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

GIRAUD Eliane à ARBOR Gérard

LANGENIEUX-VILLARD Philippe

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André à BURLET Céline

DURANTON Robert

POLAT Julien à GERIN Anne

MENUUEL Agnès

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de

Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

DUPRAZ Marc à VILLIEN Roger

GROS-BONNIVARD Patrice

GUIBERT Yves à BEAUME Bernard

PETIT Jean-Paul

GUSMEROLI Stéphane à SEJOURNE Denis

QUINTIN Philippe

LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul

RICHEL Jacques

BARRIER Pierre

VEUILLET Pascal

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à VOLPI Philippe

FASSEL Jean à BIENASSIS Brigitte

BURDET Gérard à ROUGIER Alain

PERRET Jacques à CHENE Gérard

CARREL Christine à ESCARON Dominique

QUAIX Mireille à LOVERA Jean

CHEVROT Blandine à GODARD Sandrine

PERRIN Joël

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à LAMBERT Hervé

HUGELE Fabrice à POULET Jean-Luc

MULLER Claude

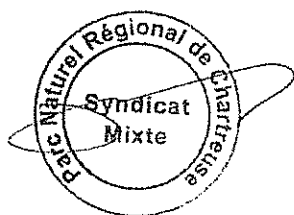
OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2018 : budget annexe de la Réserve Naturelle

En application de l'article L 2312-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve Naturelle.

Ainsi fait et délibéré le 8 février 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 09.02.18



REÇU le

15 FEV. 2018

Rép: _____

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 février 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 janvier 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 40 représentants 52 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 57 représentants 76 voix

Délibération n°CS2018/04

Votants (en voix) : 76
Exprimés (en voix): 76
Pour : 71
Contre : 5
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse : programmation 2018

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
DESIES Bruno

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère
1 représentant = 2 voix délibératives

GERIN Anne
ENGRAND Christophe
BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie
1 représentant = 2 voix délibératives

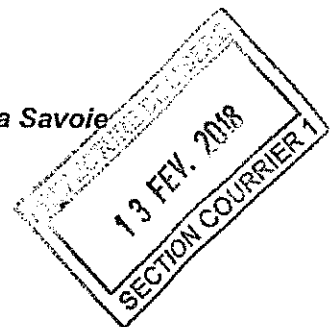
WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
1 représentant = 1 voix délibérative

LEBLANC Christian

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard	LELEU Sophie
BAUD Pascale	LOVERA Jean
BIENASSIS Brigitte	NIER Jacques
DELPHIN Maurice	ORTHLIEB Maxence
DOLIS Hélène	PRACHE Olivier
DRIGO Patrick	QUEMART Philippe
DUISIT Robert	REDA Franck
ESCARON Dominique	ROUGIER Alain
LE GOUIC François	VILLIEN Roger



6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard	GODARD Sandrine
BLUMET Fabrice	LAMBERT Hervé
BREBION Chantal	REBEILLE BORGELLA Chantal
CANIVET Bernard	ROMAGNOLI Danielle
CHENE Gérard	SECO Marc
CREPEAU Danièle	VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul	SEJOURNE Denis
FOULET Jean-Luc	

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

GIRAUD Eliane à ARBOR Gérard	LANGENIEUX-VILLARD Philippe
------------------------------	-----------------------------

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André à BURLET Céline	DURANTON Robert
POLAT Julien à GERIN Anne	MENUUEL Agnès

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

DUPRAZ Marc à VILLIEN Roger	GROS-BONNIVARD Patrice
GUIBERT Yves à BEAUME Bernard	PETIT Jean-Paul
GUSMEROLI Stéphane à SEJOURNE Denis	QUINTIN Philippe
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul	RICHEL Jacques
BARRIER Pierre	VEUILLET Pascal

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à VOLPI Philippe	FASSEL Jean à BIENASSIS Brigitte
BURDET Gérard à ROUGIER Alain	PERRET Jacques à CHENE Gérard
CARREL Christine à ESCARON Dominique	QUAIX Mireille à LOVERA Jean
CHEVROT Blandine à GODARD Sandrine	PERRIN Joël

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à LAMBERT Hervé	HUGELE Fabrice à POULET Jean-Luc
MULLER Claude	

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse : programmation 2018

- Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 20 décembre 2017,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2018,
- Vu la présentation du programme d'activités 2018,

Pour l'année 2018, le travail de la Réserve naturelle s'organisera en 4 grandes thématiques :

- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique : géopatrimoine, climat
- Sensibilisation, Education, Communication
- Élaboration de stratégies sur le long terme.

Il comprend également une part dédiée à la gestion/animation et au travail en réseau.

Programme d'activité 2018

Patrimoine biotique (faune, flore)

Montant : 64 649 €

En 2018, il est prévu de poursuivre les **suivis faunistiques** qui sont récurrents, à savoir, les suivis **bouquetin, tétras-lyre, aigle**, les suivis **chiroptères, chats forestiers et grands carnivores (loup, lynx)**. L'ensemble de ces suivis sont réalisés avec les partenaires locaux et contribuent à l'alimentation de la connaissance à l'échelle du territoire et au-delà. Dans ce cadre-là, soulignons en particulier l'engagement d'une démarche intermassif (Bauges, Vercors, Chartreuse et Volcan d'Auvergne) sur l'acquisition de connaissances génétiques sur les **populations d'Apollon** de ces massifs avec un coportage budgétaire Parc/RN. Toujours avec un coportage budgétaire, une démarche **d'inventaire biospéologique** sera également engagée sur 2018

Les **suivis floristiques** déjà engagés seront poursuivis, tel que le suivi des stations plantes patrimoniales (le Chardon bleu, la Pétrocallis des Pyrénées...), le suivi « évolution des milieux du subalpin », le suivi « éboulis froids », etc., en lien avec les universités ou structures qui portent, contribuent ou élaborent ces suivis.

Sera également engagée la réalisation d'un **inventaire des mousses sur la Réserve biologique de l'Aulp du seuil**. Cet inventaire est réalisé par l'ONF avec la contribution financière de la Réserve.

Le travail de suivi sur la **vulnérable, démarré en 2017**, est poursuivi avec un coportage budgétaire Parc / Réserve qui y contribue à hauteur de 50 %. Il est réalisé en lien avec le Conservatoire Botanique National Alpin et des universités. Il a pour objectif de mieux connaître cette espèce et les paramètres qui peuvent influencer sur sa conservation.

Patrimoine abiotique : géopatrimoine, climat

Montant : 37 952 €

- En 2018, il est prévu de poursuivre les suivis engagés sur le **climat** (station phénoclim, suivis de glacière souterraine).
- La finalisation de l'opération **Illustration géologique**, engagée en 2017 se poursuivra pour compléter la démarche.
- La restauration de quelques **bornes frontières**, situées sur l'alpage de l'alpette de la Dame est également prévue afin de préserver ce patrimoine historique (bornes en cours de déchaussement).
- Les travaux intérieurs de remise en état dans la grotte de la Balme à Collomb seront poursuivis en vue de la prochaine fête préhistorique qui se déroulera en 2020.

Sensibilisation, Education, Communication, Surveillance

Montant : 65 223 €

- Dans la poursuite du travail amorcé sur l'activité escalade, il est prévu en 2018 de finaliser avec les Fédérations Françaises de Montagne et d'Escalade 73 et 38, l'**inventaire des voies d'escalade** engagé en 2017 et de réanimer le groupe escalade pour valoriser ce travail et faire le point avec les pratiquants.
- Pour poursuivre le développement de la communication et de la sensibilisation sur la Réserve, il est également prévu d'engager la réalisation d'un **film sur la RN** (réalisation en 2018, achèvement en 2019).

L'objectif de film sera d'être un support de communication lors de conférences afin de sensibiliser le public au caractère multiusage de cet espace et à la richesse de son patrimoine naturel et géologique.

- L'entretien de la **signalétique**, les tournées de **maraudage** restent d'actualité tout au long de l'année.

Élaboration de stratégies sur le long terme

Montant : 23 156 €

Ces stratégies sont élaborées dans des documents cadre tels que le plan de gestion, la Charte du Parc de Chartreuse ou encore du DOCUMENT d'OBJECTIFS Natura 2000.

- En 2018 il conviendra de réaliser une **synthèse communicante du Plan de gestion** validée en 2017 et de procéder à l'édition du plan de gestion définitif.
- Un temps devra être affecté sur l'écriture de la **nouvelle Charte du Parc**.
- Enfin, il est important de rappeler que la Réserve naturelle est également un **site Natura 2000**, le gestionnaire a donc pour mission d'animer cette démarche sur le site. La remise à jour du **DOCUMENT d'OBJECTIFS** est prévue. L'animation N2000 est mutualisée avec le budget du Parc pour plus d'efficience.

Gestion/animation et travail en réseau

Montant : 49 030 €

Ce temps est consacré à l'administration générale et plus particulièrement à l'**animation des instances décisionnelles** de la Réserve (à savoir, comité consultatif, conseil scientifique, comité restreint).

L'**animation et la contribution aux différents réseaux techniques et scientifiques** (Réserves naturelles de France, Groupes des gestionnaires de Réserve, Zone Atelier Alpes, etc.) sont également intégrées dans cette partie ainsi que la gestion interne de l'équipe.

Moyens de mise en œuvre de cette politique

Cette politique pourra être menée grâce à :

La stabilité des recettes par rapport à 2017 qui permet le maintien des moyens humains :

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 224 469 € et correspondent à :

- La dotation de fonctionnement de la DREAL confirmée à 187 058 € (stable par rapport aux années antérieures) ;
- La subvention du Conseil Départemental de l'Isère attribuée dans le cadre de la taxe sur les espaces naturels sensibles correspondant à 20% de la dotation de la DREAL soit 37 411 €.

La mobilisation de l'excédent antérieur du budget de la Réserve naturelle à hauteur de 15 541 €.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

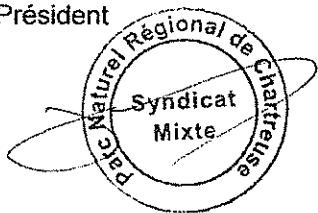
- *D'approuver la liste des opérations présentées,*
- *D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

Ainsi fait et délibéré le 8 février 2018

Pour copie conforme,

Le Président

Publiée le 09 02 18

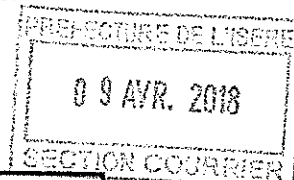


DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 34 représentants 45 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 51 représentants 69 voix

Délibération n°CS2018/05



Votants (en voix) : 69
Exprimés (en voix): 69
Pour : 69
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget du Syndicat Mixte – Compte administratif 2017

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline

GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse // 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LE GOUIC François

BIENASSIS Brigitte

ORTHLIEB Maxence

DELPHIN Maurice

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

DUPRAZ Marc

ROUGIER Alain

SERVAIS Pascal

GUIBERT Yves

VEUILLET Pascal

GUSMEROLI Stéphane

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard	CHENE Gérard
BLUMET Fabrice	FASSEL Jean
BERNE Denis	PERRET Jacques
CARREL Christine	

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités
1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul	POULET Jean-Luc
MULLER Claude	SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à	REPENTIN Thierry
BERANGER Nathalie	

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère
1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne	ENGRAND Christophe
DURANTON Robert	GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie
1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger	MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine
--------------------------------	--------------------------------

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain	
--------------------------------	--

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse/1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard	GALLAND Pierre
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul	PETIT Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier	RICHEL Jacques
DOLIS Héléne	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse
1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice	LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc	QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
CANIVET Bernard à BERNE Denis	ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves	TERPENT René à CHENE Gérard
GODARD Sandrine	VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités
1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude	HUGELE Fabrice
------------------------------	----------------

OBJET : Budget du Syndicat Mixte – Compte administratif 2017

- Vu la présentation du compte administratif 2017,

Le Président présente le compte administratif 2017 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2017	2 255 342,78 €
Dépenses 2017	2 147 952,54 €
Soit résultat 2017	+ 107 390,24 €

+ Excédent antérieur reporté 941 555,13 €

Soit résultat de fonctionnement 2017 + 1 048 945,37 €

Section d'investissement

Recettes 2017	254 340,28 €
Dépenses 2017	213 782,54 €
Soit résultat 2017	+ 40 557,74 €

+ Déficit antérieur reporté d'investissement - 17 940,27 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement - 22 617,47 €

Restes à réaliser en dépenses 185 571,00 €
Restes à réaliser en recettes 106 129,00 €

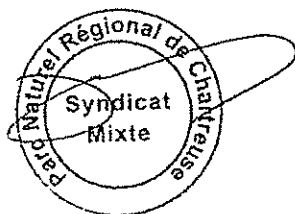
Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser - 56 824,53 €

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'adopter le Compte Administratif 2017 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation réglementaire figure en annexe.*

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 03.04.18



Annexe.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - 38 - Budget Principal	CA 2017
-------------------------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 509 290,00	618 707,45	0,00	0,00	890 582,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 344 018,00	1 223 572,69	0,00	0,00	120 445,31
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	352 580,00	199 997,05	0,00	0,00	152 582,95
	Total des dépenses de gestion courante	3 205 868,00	2 042 277,19	0,00	0,00	1 163 590,81
66	Charges financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	489 327,00	5 970,00	0,00	0,00	483 357,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	250 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 948 195,00	2 048 247,19	0,00	0,00	1 899 947,81
023	Virement à la section d'investissement (2)	502 978,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (97 000,00	99 705,35			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	599 978,00	99 705,35			500 272,65
	TOTAL	4 548 173,00	2 147 952,54	0,00	0,00	2 400 220,46
	Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	18 093,00	18 645,12	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	226 028,00	213 806,89	0,00	0,00	12 221,11
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 275 498,00	1 932 187,59	0,00	0,00	1 343 310,41
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	5 259,50	0,00	0,00	5 740,50
	Total des recettes de gestion courante	3 530 619,00	2 169 899,10	0,00	0,00	1 360 719,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 536,80	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 530 619,00	2 177 435,90	0,00	0,00	1 353 183,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (76 000,00	77 906,88			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	76 000,00	77 906,88			0,00
	TOTAL	3 606 619,00	2 255 342,78	0,00	0,00	1 351 276,22
	Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	(3) 941 555,13				

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	783 078,00	135 875,66	180 671,00	466 531,34
	Total des dépenses d'équipement	783 078,00	135 875,66	180 671,00	466 531,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	787 978,00	135 875,66	185 571,00	466 531,34
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	76 000,00	77 906,88		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	106 000,00	77 906,88		28 093,12
	TOTAL	893 978,00	213 782,54	185 571,00	494 624,46
	Pour information	(3) 17 940,27			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	214 537,00	87 231,10	106 129,00	21 176,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	214 537,00	87 231,10	106 129,00	21 176,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	19 213,00	19 213,56	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	46 572,00	46 571,27	0,00	0,73
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 619,00	1 619,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	67 404,00	67 403,83	0,00	0,17
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	281 941,00	154 634,93	106 129,00	21 177,07
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	502 978,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	97 000,00	99 705,35		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	629 978,00	99 705,35		530 272,65
	TOTAL	911 919,00	254 340,28	106 129,00	551 449,72
	Pour information	(3) 0,00			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = OF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de les travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

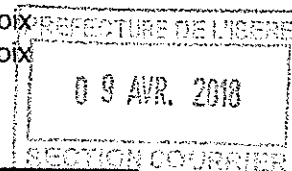
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix

Délibération n°CS2018/06



Votants (en voix) : 71
Exprimés (en voix): 71
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**OBJET : Budget du syndicat mixte : Compte de gestion du receveur syndical
année 2017**

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEUX Alain

**5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de
Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative**

ARBOR Gérard	LE GOUIC François
BIENASSIS Brigitte	ORTHLIEB Maxence
DELPHIN Maurice	PRACHE Olivier
DRIGO Patrick	QUEMART Philippe
DUISIT Robert	REDA Franck
DUPRAZ Marc	ROUGIER Alain
ESCARON Dominique	SERVAIS Pascal
GUIBERT Yves	VEUILLET Pascal
GUSMEROLI Stéphane	VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative
BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine
CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités
1 représentant = 1 voix délibérative
CLARET Jean-Paul
MULLER Claude
POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives
LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie
REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère
1 représentant = 2 voix délibératives
POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert
ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie
1 représentant = 2 voix délibératives
GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger
MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
1 représentant = 1 voix délibérative
MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain
5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative
LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène
GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse
1 représentant = 1 voix délibérative
BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine
LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités
1 représentant = 1 voix délibérative
FORTE Pierre à MULLER Claude
HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique

**OBJET : Budget du syndicat mixte : Compte de gestion du receveur syndical
année 2017**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2017

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,
- après approbation du compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

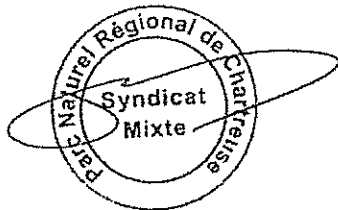
1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

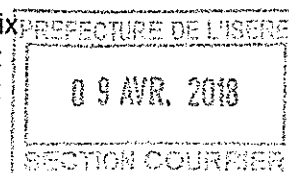
Publiée le 03.04.18



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix



Délibération n°CS2018/07

Votants (en voix) : 71 Exprimés (en voix): 71 Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget du syndicat mixte : Affectation de résultats année 2017

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline

GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LE GOUIC François

BIENASSIS Brigitte

ORTHLIEB Maxence

DELPHIN Maurice

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

DUPRAZ Marc

ROUGIER Alain

ESCARON Dominique

SERVAIS Pascal

GUIBERT Yves

VEUILLET Pascal

GUSMEROLI Stéphane

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine

CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
MULLER Claude

POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie

REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert

ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger

MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène

GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine

LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude

HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique

OBJET : Budget du syndicat mixte : Affectation de résultats année 2017

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2017, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2017.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2017 constaté à la clôture de l'exercice soit 1 048 945.37 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant un besoin de financement de la section d'investissement 2017 corrigé des restes à réaliser à hauteur de 56 824.53 €,*

Le Comité Syndical

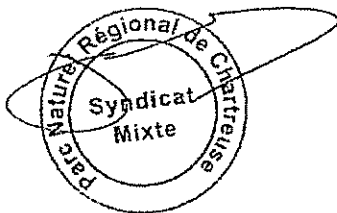
- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 par délibération du 30 mars 2018,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,*
- *Constatant le besoin de financement de la section d'investissement*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- *D'affecter la somme de 56 824.53 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser,*
- *De reporter l'excédent de fonctionnement 2017 disponible déduction faite de cette somme soit 992 120.84 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).*

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

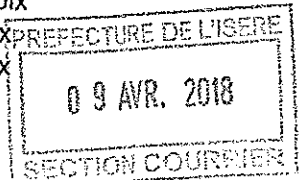
Publiée le 03.04.18



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix



Délibération n°CS2018/08

Votants (en voix) : 71
Exprimés (en voix): 71
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget du syndicat mixte : Budget Primitif année 2018

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère
1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie
1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEAUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard	LE GOUIC François
BIENASSIS Brigitte	ORTHLIEB Maxence
DELPHIN Maurice	PRACHE Olivier
DRIGO Patrick	QUEMART Philippe
DUISIT Robert	REDA Franck
DUPRAZ Marc	ROUGIER Alain
ESCARON Dominique	SERVAIS Pascal
GUIBERT Yves	VEUILLET Pascal
GUSMEROLI Stéphane	VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine

CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
MULLER Claude

POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie

REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert

ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger

MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse/1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène

GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine

LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude

HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique

OBJET : Budget du syndicat mixte : Budget Primitif année 2018

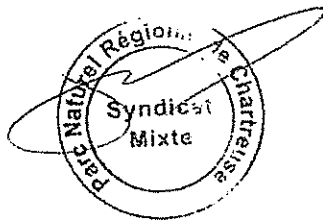
- Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 08/02/2018,
- Vu la présentation du Budget Primitif 2018,

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- *D'adopter le budget primitif 2018 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :*
 - *En fonctionnement à hauteur de 4 526 421 €*
 - *En investissement à hauteur de 1 139 958 €*

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 03.04.18



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 509 290,00	0,00	1 451 510,00	1 451 510,00	1 451 510,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 344 018,00	0,00	1 432 438,00	1 432 438,00	1 432 438,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	352 560,00	0,00	424 295,00	424 295,00	424 295,00
Total des dépenses de gestion courante		3 205 868,00	0,00	3 308 243,00	3 308 243,00	3 308 243,00
66	Charges financières	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	489 327,00	0,00	231 964,00	231 964,00	231 964,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	250 000,00		247 500,00	247 500,00	247 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 948 195,00	0,00	3 789 707,00	3 789 707,00	3 789 707,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	502 978,00		596 714,00	596 714,00	596 714,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (97 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		599 978,00		736 714,00	736 714,00	736 714,00
TOTAL		4 548 173,00	0,00	4 526 421,00	4 526 421,00	4 526 421,00

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
------------------------------------------	------

= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 526 421,00
-------------------------------------------------	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 093,00	0,00	10 275,00	10 275,00	10 275,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	226 028,00	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 275 498,00	0,00	3 259 666,00	3 259 666,00	3 259 666,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 530 619,00	0,00	3 448 301,00	3 448 301,00	3 448 301,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 530 619,00	0,00	3 448 301,00	3 448 301,00	3 448 301,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (76 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		76 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
TOTAL		3 606 619,00	0,00	3 534 301,00	3 534 301,00	3 534 301,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	992 120,00
------------------------------------------	------------

= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 526 421,00
-------------------------------------------------	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	650 714,00
----------------------------------------------------------------------------------------	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	783 078,00	180 671,00	753 384,00	753 384,00	934 055,00
	Total des dépenses d'équipement	783 078,00	180 671,00	753 384,00	753 384,00	934 055,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par	4 900,00	4 900,00	0,00	0,00	4 900,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	35 003,00	35 003,00	35 003,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 900,00	4 900,00	35 003,00	35 003,00	39 903,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	787 978,00	185 571,00	788 387,00	788 387,00	973 958,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	76 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	106 000,00		166 000,00	166 000,00	166 000,00
	TOTAL	893 978,00	185 571,00	954 387,00	954 387,00	1 139 958,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---------------------------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 139 958,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 13B)	214 537,00	106 129,00	90 873,00	90 873,00	197 002,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	214 537,00	106 129,00	90 873,00	90 873,00	197 002,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	19 213,00	0,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	46 572,00	0,00	56 825,00	56 825,00	56 825,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 619,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	67 404,00	0,00	103 625,00	103 625,00	103 625,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	281 941,00	106 129,00	194 498,00	194 498,00	300 627,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	502 978,00		596 714,00	596 714,00	596 714,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	97 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	629 978,00		816 714,00	816 714,00	816 714,00
	TOTAL	911 919,00	106 129,00	1 011 212,00	1 011 212,00	1 117 341,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	22 617,00
---------------------------------------------------------	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 139 958,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

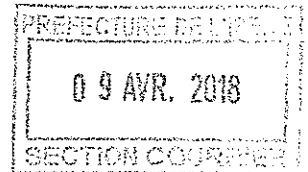
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	650 714,00
------------------------------------------------------------------------------------------	------------

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 34 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 51 représentants 69 voix



Délibération n°CS2018/09

Votants (en voix) : 69 Exprimés (en voix): 69 Pour : 69 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle : Compte administratif année 2017

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline

GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEAUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LE GOUIC François

BIENASSIS Brigitte

ORTHLIEB Maxence

DELPHIN Maurice

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

DUPRAZ Marc

ROUGIER Alain

GUIBERT Yves

SERVAIS Pascal

GUSMEROLI Stéphane

VEUILLET Pascal

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine

CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
MULLER Claude

POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie

REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert

ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger

MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène

GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine

LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude

HUGELE Fabrice

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Compte administratif année 2017

- Vu la présentation du compte administratif 2017,

Le Président présente le compte administratif 2017 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous

Section de fonctionnement

Recettes 2017	218 306,03 €
Dépenses 2017	221 012,14 €
Soit résultat 2017	- 2 706,11 €

+ Excédent antérieur reporté 256 933,51 €

Soit résultat de fonctionnement 2017 + 254 227,40 €

Section d'investissement

Recettes 2017	6 655,40 €
Dépenses 2017	5 748,23 €
Soit résultat 2017	+ 907,17 €

+ Excédent antérieur reporté d'investissement +24 721,01 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement +25 628,18 €

Restes à réaliser en dépenses 2 000 €

Restes à réaliser en recettes 1 200 €

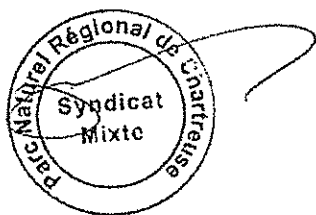
Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 24 828,18 €

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2017 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation réglementaire figure en annexe.***

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 03.04.18



Annexe

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - 38 - RESERVE NATURELLE	CA 2017
--------------------------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	298 457,00	52 789,76	0,00	0,00	245 667,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 174,00	162 997,72	0,00	0,00	6 176,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		467 631,00	215 787,48	0,00	0,00	251 843,52
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	18 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		486 931,00	215 787,48	0,00	0,00	271 143,52
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	5 225,00	5 224,66			0,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 225,00	5 224,66			0,34
TOTAL		492 156,00	221 012,14	0,00	0,00	271 143,86
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	231 821,00	214 317,00	0,00	0,00	17 504,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		231 821,00	215 317,00	0,00	0,00	16 504,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		231 821,00	215 317,00	0,00	0,00	16 504,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	3 402,00	2 989,03			412,97
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 402,00	2 989,03			412,97
TOTAL		235 223,00	218 306,03	0,00	0,00	16 916,97
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		(3) 256 933,51				

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrivez le montant reporté)

Annexe

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - 38 - RESERVE NATURELLE	CA 2017
--------------------------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	29 544,00	2 759,20	2 000,00	24 784,80
	Total des dépenses d'équipement	29 544,00	2 759,20	2 000,00	24 784,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 544,00	2 759,20	2 000,00	24 784,80
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	3 402,00	2 989,03		412,97
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 402,00	2 989,03		412,97
	TOTAL	32 946,00	5 748,23	2 000,00	25 197,77
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016	(3) 0,00			

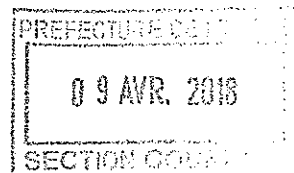
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00	800,00	1 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 000,00	800,00	1 200,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 10B8)	1 000,00	630,74	0,00	369,26
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 000,00	630,74	0,00	369,26
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 000,00	1 430,74	1 200,00	369,26
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	5 225,00	5 224,66		0,34
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 225,00	5 224,66		0,34
	TOTAL	8 225,00	6 655,40	1 200,00	369,60
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	(3) 24 721,01			

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix



Délibération n°CS2018/10

Votants (en voix) : 71 Exprimés (en voix): 71 Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle : Compte de gestion du receveur syndical année 2017

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline

GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEAUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard

LE GOUIC François

BIENASSIS Brigitte

ORTHLIEB Maxence

DELPHIN Maurice

PRACHE Olivier

DRIGO Patrick

QUEMART Philippe

DUISIT Robert

REDA Franck

DUPRAZ Marc

ROUGIER Alain

ESCARON Dominique

SERVAIS Pascal

GUIBERT Yves

VEUILLET Pascal

GUSMEROLI Stéphane

VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine

CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
MULLER Claude

POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie

REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert

ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger

MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse/1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène

GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine

LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude

HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Compte de gestion du receveur syndical année 2017

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2017

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,
- après approbation du compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget annexe :

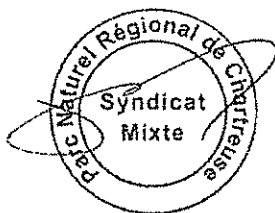
1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

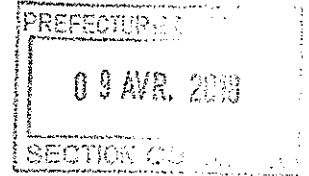
Publiée le 03.04.18



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
 Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix



Délibération n°CS2018/11

<p>Votants (en voix) : 71 Exprimés (en voix) : 71 Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0</p>

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle : Affectation de résultats année 2017

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
 1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère
 1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie
 1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
 1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEAUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard	LE GOUIC François
BIENASSIS Brigitte	ORTHLIEB Maxence
DELPHIN Maurice	PRACHE Olivier
DRIGO Patrick	QUEMART Philippe
DUISIT Robert	REDA Franck
DUPRAZ Marc	ROUGIER Alain
ESCARON Dominique	SERVAIS Pascal
GUIBERT Yves	VEUILLET Pascal
GUSMEROLI Stéphane	VILLIEN Roger

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard	CHENE Gérard
BLUMET Fabrice	FASSEL Jean
BERNE Denis	PERRET Jacques
CARREL Christine	

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul	POULET Jean-Luc
MULLER Claude	SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à	REPENTIN Thierry
BERANGER Nathalie	

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne	ENGRAND Christophe
DURANTON Robert	GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger	MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine
--------------------------------	--------------------------------

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard	GALLAND Pierre
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul	PETIT Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier	RICHEL Jacques
DOLIS Hélène	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice	LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc	QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
CANIVET Bernard à BERNE Denis	ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves	TERPENT René à CHENE Gérard
GODARD Sandrine	VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude	HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique
------------------------------	------------------------------------

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Affectation de résultats année 2017

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2017, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2017.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2017 constaté à la clôture de l'exercice soit 254 227.40 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement pour 2017 (résultat corrigé des restes à réaliser de + 24 828.18 €).*

Le Comité Syndical

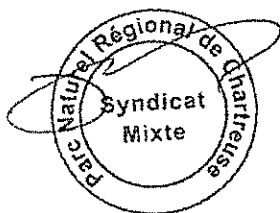
- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 par délibération du 30 mars 2018,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,*
- *Constatant le besoin de financement de la section d'investissement*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***De reporter l'excédent de fonctionnement 2017 disponible soit 254 227.40 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 03.04.18



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 mars 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 mars 2018, s'est réuni, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président

Nombre de membres en exercice : 88 représentants 136 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 46 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix

Délibération n°CS2018/12

Votants (en voix) : 71 Exprimés (en voix): 71 Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle : Budget primitif année 2018

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de l'Isère
1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués Conseil Départemental de la Savoie
1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine

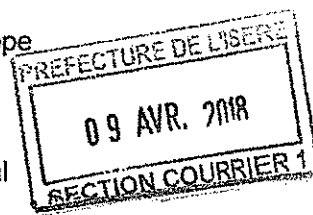
4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes
1 représentant = 1 voix délibérative

BLANCANEAUX Alain

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

ARBOR Gérard
BIENASSIS Brigitte
DELPHIN Maurice
DRIGO Patrick
DUISIT Robert
DUPRAZ Marc
ESCARON Dominique
GUIBERT Yves
GUSMEROLI Stéphane

LE GOUIC François
ORTHLIEB Maxence
PRACHE Olivier
QUEMART Philippe
REDA Franck
ROUGIER Alain
SERVAIS Pascal
VEUILLET Pascal
VILLIEN Roger



6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BEAUME Bernard
BLUMET Fabrice
BERNE Denis
CARREL Christine

CHENE Gérard
FASSEL Jean
PERRET Jacques

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CLARET Jean-Paul
MULLER Claude

POULET Jean-Luc
SEJOURNE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à
BERANGER Nathalie

REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien à GERIN Anne
DURANTON Robert

ENGRAND Christophe
GILLET André

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert à VILLIEN Roger

MITHIEUX Lionel à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

MERIAUX Pierre à ROUGIER Alain

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

LELEU Sophie à ARBOR Gérard
LENFANT Anne à CLARET Jean-Paul
NIER Jacques à PRACHE Olivier
DOLIS Hélène

GALLAND Pierre
PETIT Jean-Paul
RICHEL Jacques

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BAUD Alain à DELPHIN Maurice
BURDET Gérard à POULET Jean-Luc
CANIVET Bernard à BERNE Denis
CHEVROT Blandine à GUIBERT Yves
GODARD Sandrine

LAMBERT Hervé à ORTHLIEB Maxence
QUAIX Mireille à SEJOURNE Denis
ROMAGNOLI Danielle à BIENASSIS Brigitte
TERPENT René à CHENE Gérard
VOLPI Philippe

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

FORTE Pierre à MULLER Claude

HUGELE Fabrice à ESCARON Dominique

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Budget primitif année 2018

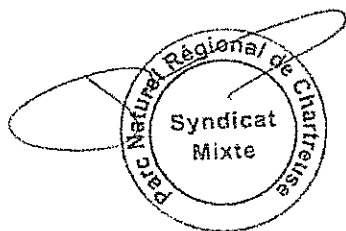
- *Vu le débat d'orientation budgétaire tenu le 08/02/2018*
- *Vu la présentation du budget 2018,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- ***D'adopter le budget primitif 2018 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :***
 - ***En fonctionnement à hauteur de 498 190 €***
 - ***En investissement à hauteur de 43 319 €.***

Ainsi fait et délibéré le 30 mars 2018
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 03.04.18



Annexe

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - 38 - RESERVE NATURELLE	BP 2018
--------------------------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	298 457,00	0,00	283 459,00		283 459,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 174,00	0,00	179 840,00		179 840,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion courante	467 631,00	0,00	463 299,00		463 299,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	5 000,00		5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	18 000,00		15 000,00		15 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	486 931,00	0,00	483 299,00		483 299,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	5 225,00		14 891,00		14 891,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 225,00		14 891,00		14 891,00
	TOTAL	492 156,00	0,00	498 190,00		498 190,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	498 190,00
------------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	231 821,00	0,00	240 973,00		240 973,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	231 821,00	0,00	240 973,00		240 973,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	231 821,00	0,00	240 973,00		240 973,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	3 402,00		2 990,00		2 990,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	3 402,00		2 990,00		2 990,00
	TOTAL	235 223,00	0,00	243 963,00		243 963,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 227,00
----------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	498 190,00
------------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 901,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Annexe

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - 38 - RESERVE NATURELLE	BP 2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	
	II
	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	29 544,00	2 000,00	38 329,00		40 329,00
	Total des dépenses d'équipement	29 544,00	2 000,00	38 329,00		40 329,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 544,00	2 000,00	38 329,00		40 329,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 402,00		2 990,00		2 990,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 402,00		2 990,00		2 990,00
	TOTAL	32 946,00	2 000,00	41 319,00		43 319,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---------------------------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 319,00
-----------------------------------------------------	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 000,00	1 200,00	1 000,00		2 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 000,00	1 200,00	1 000,00		2 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	1 000,00	0,00	600,00		600,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	600,00		600,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 000,00	1 200,00	1 600,00		2 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	5 225,00		14 891,00		14 891,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 225,00		14 891,00		14 891,00
	TOTAL	8 225,00	1 200,00	16 491,00		17 691,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	25 628,00
---------------------------------------------------------	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 319,00
-----------------------------------------------------	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

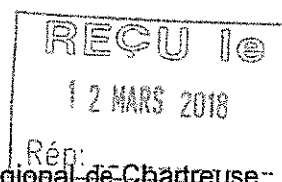
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 901,00
------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

En date du 02/03/2018

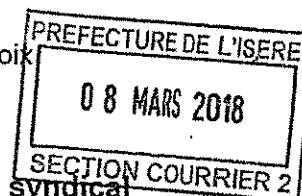
1. Ajout de 3 points à l'ordre du jour
2. Ratios de promotion
3. Journée de solidarité
4. Dématérialisation des actes
5. Levée de prescription d'un titre CNFPT 2013
6. Participation congrès RNF
7. Subvention aux relais du Parc
8. Soutien économie de proximité – chèques cadeaux
9. Adhésion Sylv'ACCTES
10. Candidature mise en œuvre stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et forêt bois
11. Prise de parts dans des sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable
12. Animation Plan Pastoral Territorial 2018
13. Opération Atelier Paysage
14. Opération Rivières Sauvages
15. Opération Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier phase 3
16. Opération Accompagnement Plan de Paysage
17. Opération Organisation d'un événement autour de la biodiversité
18. Convention avec Chartreuse Tourisme

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 12 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 18 représentants 18 voix



Délibération n° BS-2018/n°01

Objet : Ajout de trois points à l'ordre du jour du bureau syndical

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 18
 Exprimés (en voix): 18
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Ajout de trois points à l'ordre du jour du bureau syndical

Le Président soumet à l'assemblée une proposition d'ajout de trois points suivant à l'ordre du jour :

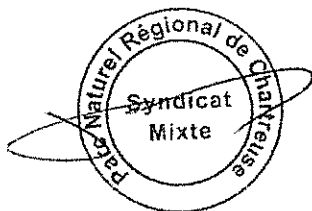
- Subventions aux relais du Parc
- Candidature à l'appel à candidature – mesure 16.71 « Mise en œuvre de stratégies locales de développement agricole, alimentaires, pastorales et de la filière forêt-bois »
- Convention avec Chartreuse Tourisme

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

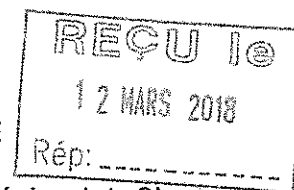
- *D'autoriser l'intégration de ces points à l'ordre du jour de la réunion,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 6 MARS 2018



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

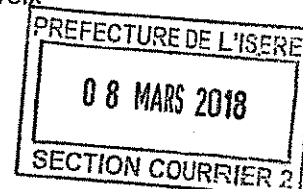


Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 12 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 18 représentants 18 voix

Délibération n° BS-2018/n°02

Objet : Ratios de promotion



LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
ENGRAND Christophe	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 18
 Exprimés (en voix): 18
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Ratios de promotion

La loi du 19 février 2007 relative à la Fonction publique territoriale a supprimé les quotas d'avancement de grade.

Ces quotas étaient fixés par les statuts particuliers de chaque grade d'emploi (A, B, C).

La loi du 19 février 2007 remplace donc les quotas par un système de ratios « promus-promouvables ». Dorénavant, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus sera déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Conformément au 2^e alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Ce taux peut varier de 0 à 100 %.

Par ailleurs et quel que soit la décision de l'assemblée délibérante sur ce taux, tout avancement de grade est conditionné à la création par l'organe délibérant du poste correspondant.

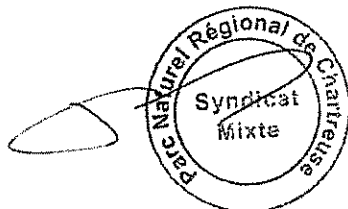
Sous réserve de l'avis du Comité Technique,

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

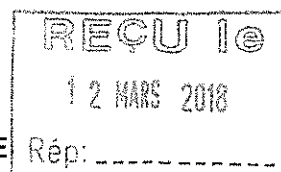
- *De fixer le taux pour la procédure d'avancement de grade au sein du PNRC à 100 % pour l'année 2018,*
- *D'autoriser le Président à signer toute pièce se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

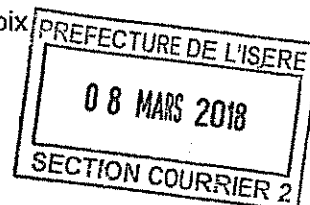
Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix

Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix

Délibération n° BS-2018/n°03

Objet : Journée de solidarité



LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30

Exprimés (en voix): 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Journée de solidarité

Conformément à l'article 6 de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 modifiée, une journée de solidarité est instituée en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée pour les agents et d'une contribution de 0,3 % versée par l'employeur à la Caisse de solidarité pour l'autonomie.

Dans la Fonction Publique Territoriale, cette journée est fixée par délibération, après avis du comité technique paritaire.

Après consultation du personnel, le choix s'est porté sur le travail d'un jour de RTT tel que prévu par les règles en vigueur. Pour le personnel non soumis aux RTT, une journée supplémentaire de travail d'une durée de 7 heures doit être accomplie (modalité à fixer avec la Direction).

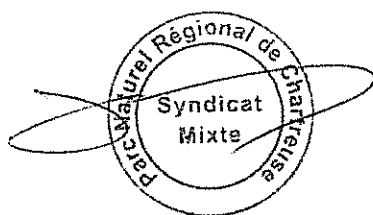
Sous réserve de l'avis du Comité Technique,

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

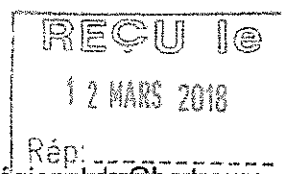
- *D'accepter que le personnel du Parc travaille un jour de RTT pour l'année 2018,*
- *D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**

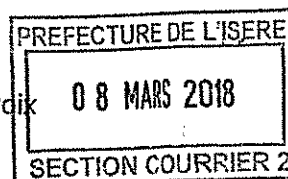


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix



Délibération n° BS-2018/n°05

Objet : Levée de prescription d'un titre CNFPT 2013

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

- Votants (en voix) : 30
- Exprimés (en voix): 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Levée de prescription d'un titre CNFPT 2013

Rappel

L'article L.1617-5 – 3° du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que l'action des comptables publics chargés de recouvrer les créances des régions, des départements, des communes et des établissements publics locaux se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Ce délai de quatre ans est interrompu par tous actes comportant reconnaissance de la part des débiteurs et par tous actes interruptifs de la prescription.

Objet

Une session de formation dispensée par le CNFPT en 2013 a fait l'objet d'un titre de recette que le Syndicat Mixte du PNR de Chartreuse n'a jamais reçu. Ce titre daté du 02/10/2013 d'un montant de 800 € n'a donc pas fait l'objet d'un paiement à ce jour. L'article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que l'action des comptables publics chargés de recouvrer les créances se prescrit au bout de quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Ce délai de quatre ans peut être interrompu par tout acte portant reconnaissance de la part des débiteurs et tout acte interruptif de la prescription.

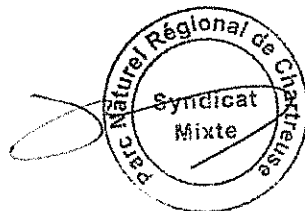
La formation ayant bien été réalisée auprès de l'équipe technique du Parc.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'accepter la levée de prescription,*
- *D'autoriser le Président à régler la dépense et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

REÇU 1e
12 MARS 2018

Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix

PREFECTURE DE L'ISERE
08 MARS 2018
SECTION COURRIER 2

Délibération n° BS-2018/n°06

Objet : Participation au Congrès National des Réserves naturelles de France

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
ENGRAND Christophe	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30
 Exprimés (en voix): 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Participation au Congrès National des Réserves naturelles de France

Le Congrès des réserves réunit chaque année la très grande majorité des Réserves naturelles de France (métropole et Outre-mer) rassemblant en général entre 300 à 400 personnes. C'est le moment unique de l'année où les gestionnaires de Réserves naturelles, le personnel technique, les élus des structures qui ont en charge la gestion de réserves naturelles peuvent se retrouver pour échanger sur des thématiques diverses. Cette année, la thématique est la possible extension du réseau des Réserves : "500 Réserves naturelles en 2030 ? Quelle vision d'avenir ? Quelles clés de réussite ? Quels financements?".

Dans un contexte de réflexion sur l'avenir des réserves naturelles et leur place dans les stratégies d'extension du réseau des espaces protégés, Réserve Naturelles de France décline ses objectifs et son ambition. Des nombreux ateliers et réunions plénières sont prévus pour traiter ce sujet. Différents sujets complémentaires seront également posés autour du Climat, de la Recherche, de l'application réglementaire et seront précisés, lors des autres temps de session (cafés débats et travaux en salle).

Gérard Arbor, Vice-Président en charge de la biodiversité et du paysage représentera le Parc à l'occasion de ce Congrès qui aura lieu du 4 au 7 avril 2018 à Ronce-Les-Bains, en Charente maritime.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse prend en charge les coûts inhérents à cette mission et notamment les frais de séminaire, d'hébergement, des produits de dégustation pour la soirée des Parcs.

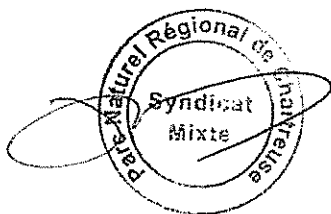
De même, le Parc prend en charge les frais de déplacement (frais de carburant, de péage, et de repas) qui pourraient être avancés par le Vice-Président.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

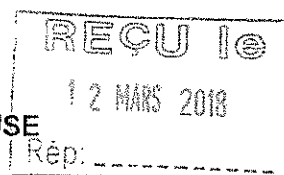
- *D'accepter la prise en charge de l'ensemble des frais liés à cette mission,*
- *D'autoriser le Président au mandatement de ces dépenses et en particulier les frais de déplacement mentionnés ci-dessus.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

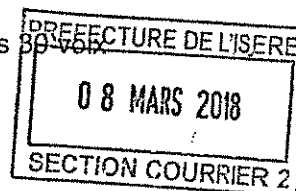


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix



Délibération n° BS-2018/n°07

Objet : Subventions aux relais du Parc

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30
 Exprimés (en voix): 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Subventions aux relais du Parc

Rappel :

Dès sa création, le Parc a entrepris la constitution d'un réseau d'information à l'attention des touristes et habitants du Parc dans les espaces d'accueil répartis sur le territoire dans les offices de tourisme notamment.

Sur le territoire du cœur de Chartreuse, quatre espaces de ce type ont été créés :

- Les Echelles
- Saint Laurent du Pont
- Saint Pierre de Chartreuse
- Saint Pierre d'Entremont.

Objet de la décision :

Ces offices dans le cadre de la loi NOTRe ont été fusionnés en une entité nouvelle l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse. A cette occasion les modalités du partenariat ont été rediscutés sur la période allant jusqu'à la fin de la Charte en cours.

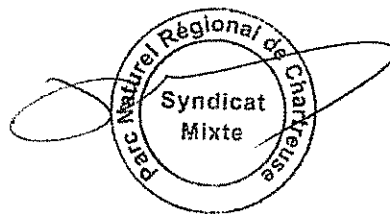
Afin de poursuivre le partenariat rediscuté avec l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse sur des bases actualisées,

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'autoriser le Président à signer une nouvelle convention couvrant la fin de la Charte en cours,*
- *D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

REÇU 10
12 MARS 2018
Rép: -----

Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix

PREFECTURE DE L'ISERE
08 MARS 2018
SECTION COURRIER 2

Délibération n° BS-2018/n°08

Objet : Soutien à l'économie de proximité, développement des chèques cadeaux cœur de Chartreuse

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30
 Exprimés (en voix): 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Soutien à l'économie de proximité, développement des chèques cadeaux cœur de Chartreuse

Contexte

En 2013, le Parc a accompagné les Unions commerciales de Cœur de Chartreuse pour mettre en place des chèques cadeaux.

En 4 ans, on constate que 50 employeurs / an offrent ces chèques cadeaux à leurs salariés, ce qui représente en moyenne 45 000€ / an.

53 points de vente adhèrent.

Objectif

L'objectif de ces chèques est de participer à l'économie locale en faisant découvrir l'offre commerciale existante aux salariés et en les incitant à consommer localement

Cet outil permet aussi de créer du lien entre les commerçants et les différentes associations les fédérant et doit permettre de communiquer plus globalement sur l'offre commerciale.

Description

L'opération consiste à :

- Réaliser un bilan auprès des employeurs et points de vente pour faire évoluer le système (création d'un tableau de bord de suivi, ...)
- Présenter cet outil aux nouveaux employeurs et nouveaux points de vente.
- Elargir les chèques cadeaux aux activités annexes (ex. Activités touristiques, musées)
- Développer l'action en faveur des particuliers et touristes en travaillant sur :
 - o un plan de communication qui sera mis en œuvre par les commerçants,
 - o le développement en interne d'une application grand public qui permettra aux consommateurs de trouver les points de vente adhérents par type d'activité commerciale ou/et par commune depuis un ordinateur, une tablette ou un mobile.
- Travailler sur le lien avec les autres pôles commerciaux du PNRC, avec la monnaie locale le Cairn – Sud Isère (41 communes du PNRC concernées) et l'Eleph (Savoie)

Plan de financement

Dépenses : appui par le recrutement d'un stagiaire de 6 mois : 2 269 €

Recettes : la Région Auvergne Rhône-Alpes pour 2 269 € via le Contrat Parc

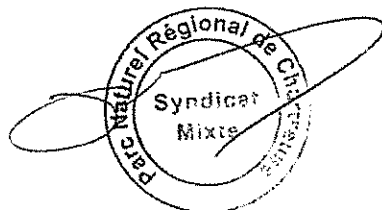
Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'accepter le recrutement d'un stagiaire économie de proximité,*
- *D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.*

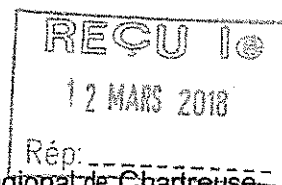
Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

06 MARS 2018



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

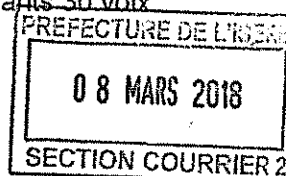
Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix

Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix

Délibération n° BS-2018/n°09

Objet : Adhésion Sylv'ACCTES



LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danielle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30

Exprimés (en voix): 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Adhésion sylv'acctes

Contexte

Le Parc de Chartreuse est animateur d'une Charte Forestière de Territoire.

En référence à la volonté du Parc de promouvoir une gestion responsable et multifonctionnelle de la forêt, la démarche Sylv'ACCTES en cours de déploiement à l'échelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes pourrait être une opportunité à saisir.

Cette démarche, portée par une association, poursuit les objectifs suivants :

- lever de nouveaux moyens financiers pour accompagner à une échelle locale la mise en œuvre d'itinéraires de gestion sylvicole ;
- soutenir l'investissement forestier pour la production de bois en quantité et en qualité ;
- participer à la création/au renforcement d'entités de gestion forestière durable sur le plan technico-économique ;
- appuyer l'emploi en milieu rural.

Intérêt pour le Parc de Chartreuse

Sylv'ACCTES permet de financer des itinéraires sylvicoles (travaux forestiers) relevant de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

Les bénéficiaires des aides Sylv'ACCTES sont les propriétaires forestiers : propriétaires publics (communes par exemple) et privés et leur structure de regroupement, pourvus d'un document de gestion durable (Aménagement forestier/Plan Simple de Gestion) et engagés dans un programme de certification de la gestion forestière (PEFC ou FSC).

Le taux d'aides applicables sur les montants hors taxe (HT) des travaux forestiers est de 40% en forêt publique, 70% en forêt privée. L'aide Sylv'ACCTES est versée sur facture acquittée.

Sylv'ACCTES peut être un levier important de promotion d'une gestion responsable et multifonctionnelle de la forêt.

Étapes pour rejoindre sylv'acctes

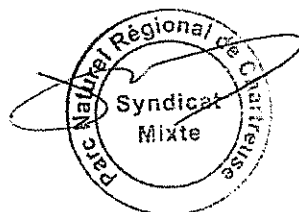
- Identification des parcours de gestion des forêts pour permettre un accompagnement des sylviculteurs de Chartreuse et rédaction d'un Projet Sylvicole Territorial (PST).
- Évaluation de l'efficacité des itinéraires sylvicoles proposés dans le PST (stockage de carbone, impacts socio-économiques, biodiversité) et validation par Sylv'ACCTES
- Activation du PST pour 3 ans en adhérant à Sylv'ACCTES : le territoire doit être membre de l'association Sylv'ACCTES et régler une cotisation de 4 000 € pour 3 ans pour le territoire du PST.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

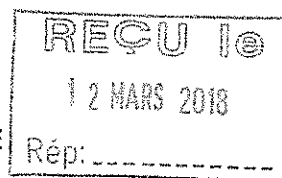
- **De valider l'adhésion à Sylv'ACCTES,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants aux actions à mettre en œuvre,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.**

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**

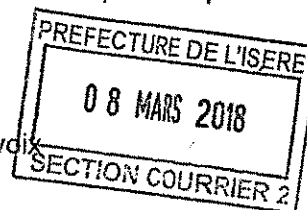


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix



Délibération n° BS-2018/n°10

Objet : Candidature à l'appel à candidature – mesure 16.71 « Mise en œuvre de stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et de la filière forêt-bois »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30
 Exprimés (en voix): 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Candidature à l'appel à candidature – mesure 16.71 « Mise en œuvre de stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et de la filière forêt-bois »

Contexte

Dans le cadre du programme de développement rural Rhône-Alpes 2014-2020, il est proposé un appel à candidature (mesure 16.71) permettant la mise en œuvre de stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et de la filière forêt-bois (animation, fonctionnement et investissement).

Les dépenses éligibles concernent les coûts d'études liées aux stratégies, les coûts d'animations et les coûts directs des projets liés à la mise en œuvre des stratégies.

Cet appel à candidature est financé par les co-financeurs suivants : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Ain, la Loire, la Savoie, la Haute-Savoie, le conseil Savoie Mont Blanc, les agences de l'eau AELB et AERMC et le FEADER.

Proposition

Le Parc de Chartreuse est animateur d'une stratégie forestière à travers la Charte Forestière de Territoire renouvelée pour en 2015 (nouveau plan d'action). Cette Charte permet la coopération et la mise en réseau des partenaires techniques, institutionnels et financiers. Dans le cadre de sa stratégie « forêt bois », le Parc accompagne collabore avec le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC), association en charge de la démarche AOC Bois de Chartreuse et de l'animation interprofessionnel de la filière bois du territoire. Une stratégie basée sur un Programme Intégré de développement agricole (PIDA) a ainsi été lancé par le CIBC début 2016 (période 2016-2019).

Le Parc est également animateur d'un Plan Pastoral Territorial mis en place fin 2015 permettant aux acteurs pastoraux et aux collectivités du territoire de monter des projets d'amélioration pastorale et de sensibilisation aux enjeux pastoraux. La question pastorale fait partie intégrante de la stratégie agricole et alimentaire du Parc de Chartreuse qui accompagne et coordonne de nombreux projets sur ces thématiques en lien avec l'Association des Agriculteurs de Chartreuse.

En 2014, le Parc déposait un Programme PSADER basé sur plan d'actions agro-sylvo-pastoral, finalement annulé en début 2016.

Afin de permettre l'animation de ces stratégies et la mise en place d'actions, il est proposé de répondre à l'appel à candidature concernant la mesure 16.71.

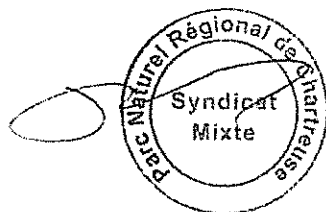
Cette candidature sera portée par le Parc en coopération avec les représentants des acteurs socio-professionnels agricoles, pastoraux et forestiers (AAC, CIBC, AAC, ...).

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

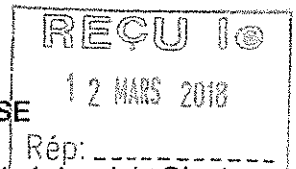
- *De valider le dépôt de dossiers de subvention dans le cadre de l'appel à projet mise en place dans le cadre de la mesure 16.71,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**

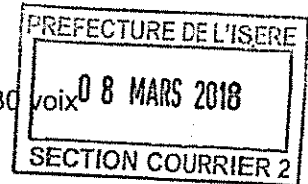


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 30 voix



Délibération n° BS-2018/n°11

Objet : Prise de parts du Parc dans les sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
GERIN Anne	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danièle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 30
 Exprimés (en voix): 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Prise de parts du Parc dans les sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable

CONTEXTE

L'objectif de transition énergétique vise à atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Cet objectif passe par l'augmentation de la production d'énergies renouvelables. Les actions citoyennes sont une des solutions pour atteindre cet objectif.

Quatre sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable sont aujourd'hui présentes sur le territoire :

- Buxia énergies, créée en 2015 à l'initiative de citoyens et d'élus de la commune de La Buisse.
- Grési 21, créée en avril 2016 avec l'appui de la Communauté de communes du Grésivaudan, qui associe plusieurs communes du Parc (Saint Hilaire, St Pancrasse, St Bernard, Crolles).
- Energ'Y Citoyennes, créée en septembre 2016 sur la métropole grenobloise
- Le Solaret, créée en 2017 par des citoyens, sur le territoire de Cœur de Savoie.

Les caractéristiques communes à ces 4 sociétés sont les suivantes :

- Gouvernance de type coopératif, avec le principe « 1 personne = 1 voix », modulé dans certains cas par des pondérations par collèges ;
- Risque financier limité à la valeur des parts acquises ;
- Démarche territoriale, en concertation avec les élus, habitants et acteurs du territoire, avec une attention portée au respect du patrimoine paysage, urbanistique, architectural, et avec un objectif de renforcement des liens sociaux et de mise en valeur des qualités du territoire.

En mai 2017, le bureau syndical a validé l'intérêt du Parc à la promotion et à l'essaimage des démarches citoyennes de production d'énergie renouvelables, et a validé l'implication du Parc par la prise de parts dans des sociétés de production d'énergie.

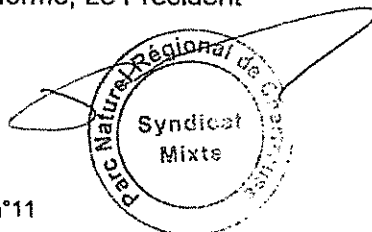
Dans la continuité de cette prise de décision, il est proposé aujourd'hui de voter une prise de parts de 1000 € dans chacune des 4 sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

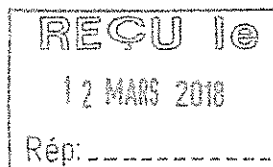
- **De prendre 20 parts sociales à raison de 50 € la part, soit 1 000 €, dans la SAS à capital variable Buxia énergies, et autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier et à verser le montant correspondant à la société Buxia énergies,**
- **De prendre 10 parts sociales à raison de 100 € la part, soit 1 000 €, dans la SAS à capital variable Energ'Y Citoyennes, et autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier et à verser le montant correspondant à la société Energ'Y Citoyennes.**
- **De prendre 10 parts sociales à raison de 100 € la part, soit 1 000 €, dans la SAS à capital variable Centrales Villageoises du Grésivaudan - Grési 21, et autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier et à verser le montant correspondant à la société Centrales Villageoises du Grésivaudan - Grési 21.**
- **De prendre 20 parts sociales à raison de 50 € la part, soit 1 000 €, dans la SCIC Centrales Villageoises Le Solaret, et autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier et à verser le montant correspondant à la société Centrales Villageoises Le Solaret.**

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

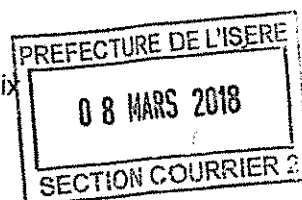


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°12

Objet : Animation du Plan Pastoral Territorial 2018

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Animation du Plan Pastoral Territorial 2018

RAPPEL

Le Parc naturel régional de Chartreuse a contractualisé avec la Région Rhône-Alpes un 1^{er} Plan Pastoral Territorial (PPT 2010-2015). De nombreux projets contribuant à l'amélioration des espaces pastoraux de Chartreuse ont été réalisés grâce à l'aide du Conseil Régional. Face aux résultats de ce premier programme et des nombreux projets en émergence, le Parc naturel régional de Chartreuse assure, depuis début 2016, le portage d'un second PPT (2016-2021) et en assure l'animation et la coordination en synergie avec l'ensemble des acteurs concernés.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Afin de poursuivre la dynamique engagée ces dernières années en terme d'animation et de fonctionnement, le Parc de Chartreuse souhaite s'attacher les services de la Fédération des Alpes de l'Isère pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'émergence des projets, l'animation et le suivi financier de ce programme. Cette co animation permettra un lien accru entre le territoire et les acteurs pastoraux et ainsi avoir une vision globale sur le pastoralisme du Parc.

COUT ET FINANCEMENT

Budget prévisionnel et plan de financement prévisionnel

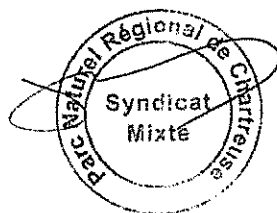
Poste	Coût	Financier	Taux	Montant
Animation par le Parc de Chartreuse	1 391,00 €	Région Auvergne Rhône Alpes	60 %	3 037,80 €
Appui des services pastoraux	3 672,00 €	Autofinancement	40 %	2 025,20 €
Total	5 063,00 €	Total		5 063,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

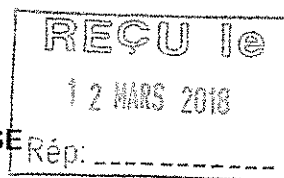
- De valider l'opération décrite ci-dessus ;
- De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

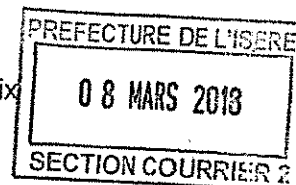


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°13

Objet : Opération « Atelier du paysage – Un territoire sous influence métropolitaine »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE, pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Opération « Atelier du paysage – Un territoire sous influence métropolitaine »

Contexte

L'Atelier du paysage a été initié en 2017 avec l'appui du Parc, des Amis du Parc, de la commune de Saint Laurent du Pont et la Communauté de communes de Cœur de Chartreuse. Les étudiants de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSPV) ont apporté un regard neuf sur notre territoire, revisitant les effets de la pente sur l'aménagement et l'usage du territoire au moyen de vidéos, proposant des outils (maquette, jeu, croquis...) de réinterprétation de certains sites du territoire. Il est aujourd'hui souhaité poursuivre cette démarche sur l'année 2018 (voire 2019).

Objectifs du projet

L'objectif de cet Atelier est double.

Pour les étudiants : à la rencontre d'un territoire (et de ses acteurs), il s'agit d'observer, comprendre, interpréter et restituer ses caractéristiques, son fonctionnement, ses interactions avec les territoires voisins, ses projets et tendances d'évolution.

Pour le territoire et ses acteurs (habitants, socio-professionnels, collectivités, élus...), il s'agit d'initier une dynamique d'approche paysagère de l'aménagement et de l'usage du territoire, de questionner et de faire réfléchir à la qualité et aux valeurs attachées aux paysages.

Contenu de l'action

L'Atelier commence en mars (séquence « le site et ses acteurs ») par une semaine d'immersion terrain et de rencontres, qui se termine sur un temps de restitution « à chaud ». Le travail des étudiants s'échelonne ensuite sur 6 mois avec un rendu en septembre lors des journées du patrimoine, ou autres dates dans une sélection de communes selon les projets ou les événements. La présente opération apporte un soutien financier pour l'accueil des étudiants et de leurs enseignants durant la semaine d'immersion sur le terrain. A noter qu'en complément du budget présenté ici, l'ENSPV apporte un autofinancement de 8 000 €.

Budget et plan de financement prévisionnels

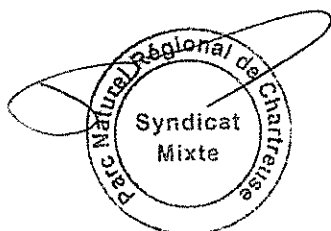
Dépenses en €		Recettes en €	
<i>Prestations d'accueil des étudiants et des enseignants</i>	4 000,00 €	<i>Conseil Départemental de l'Isère (ligne classique)</i>	3 000,00 €
<i>Réception de restitution</i>	500,00 €	<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>	1 500,00 €
TOTAL	4 500,00 €	TOTAL	4 500,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider l'action « Atelier du paysage – Un territoire sous influence métropolitaine »,
- De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

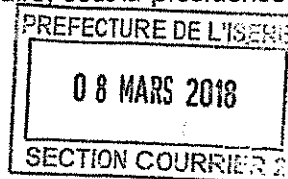


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°14

Objet : Opération « Rivières sauvages : animation de la démarche et accompagnement du programme d'actions sur le Guiers mort 2018 »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danièle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Opération « Rivières sauvages : animation de la démarche et accompagnement du programme d'actions sur le Guiers mort 2018 »

Contexte

Le projet européen Rivières Sauvages est porté par Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages et ERN France (*European Rivers Network*). Son objectif est de protéger des rivières patrimoniales qui ont subi peu, voire aucune altération. Ces rivières ont besoin que l'on renforce leur protection et qu'on initie des programmes de conservation pour éviter leur dégradation.

Le tronçon d'une dizaine de kilomètres du Guiers mort depuis sa source jusqu'au seuil de Fourvoirie en aval des gorges répond aux critères de « Rivières Sauvages », tout en ayant des marges d'amélioration.

Objectifs du projet

- Préserver voire améliorer la qualité des milieux aquatiques sur le Guiers mort
- Fédérer les acteurs locaux au sein d'une démarche et d'un plan d'actions
- Faire connaître le patrimoine naturel lié à la rivière

Contenu de l'action

La présente opération consiste en l'animation de la démarche Rivières Sauvages portée par le Parc et l'accompagnement financier du programme d'actions à mettre en œuvre suite à la labellisation.

Budget et plan de financement prévisionnels

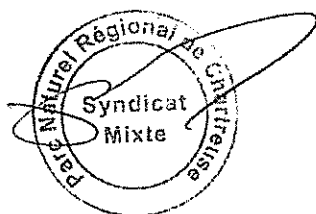
Dépenses en €		Recettes en €	
Participation Audit et certification AFNOR	2 550,00 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	16 200,00 €
Participation Animation 2018 (20% ETP Parc)	3 650,00 €		
Participation Communication – campagne photo	1 500,00 €		
Participation Action – suivi qualité du Guiers mort 2018	4 000,00 €		
Participation Action – restauration Guiers mort	4 500,00 €		
TOTAL	16 200,00 €	TOTAL	16 200,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

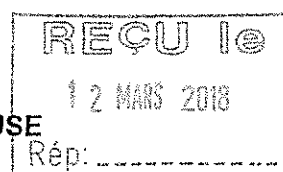
- De valider l'action « Rivières sauvages : animation de la démarche et accompagnement du programme d'actions sur le Guiers mort 2018 »,
- De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

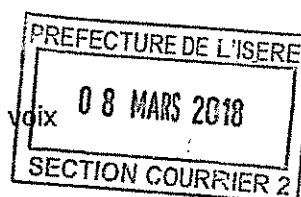


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°15

Objet : Opération « Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalière et ornemental de Chartreuse – Phase 3 »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	VILLIEN Roger
BURLET Céline	
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ROMAGNOLI Danièle
WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POULET Jean-Luc
LEBLANC Christian	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
ENGRAND Christophe	QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	FORTE Pierre à BURLET Céline
MERIAUX Pierre	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Opération « Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse – Phase 3 »

Contexte

Un inventaire des variétés de fruits, de légumes, de céréales, de fleurs, etc., anciennes et/ou adaptées à la Chartreuse a été réalisé en 2016, par le biais d'enquêtes ethnobotaniques et de recherches historiques en archives (phase 1). En 2017 (phase 2), la mobilisation des acteurs du territoire, que ce soit les habitants, les associations, les socio-professionnels, les lycées professionnels... a permis d'identifier des pistes de valorisation et de mise en culture des variétés locales et/ou anciennes sélectionnées parmi toutes celles identifiées dans le diagnostic.

Objectifs du projet

- Préserver la biodiversité cultivée et faire reconnaître en tant que biens publics des ressources végétales locales servant de ressources alimentaires et pouvant être valorisées dans une économie locale.
- Créer des micro-filières économiques autour d'espèces ou variétés anciennes et/ou locales.
- Mettre en réseau les acteurs concernés (habitants, agriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires de patrimoine naturel et culturel, associations, professionnels de la restauration...)

Contenu de l'action

La phase 3 de l'opération de Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse consiste à mettre en œuvre les pistes de valorisation et projets de mise en culture des variétés sélectionnées en phase 2, tout en poursuivant l'accompagnement et l'animation de la démarche. Dans le détail, il s'agit de réaliser les actions suivantes :

- Identifier et prélever les variétés recensées sur le terrain, avec leurs techniques de cultures associées
- Conserver, multiplier et expérimenter les variétés :
 - Mettre en place des protocoles de multiplication variétales et en assurer le suivi : contrat de production arbres, de greffons... (lycées, pépiniéristes ...),
 - Mettre en place la multiplication des graines et protocoles d'expérimentation,
 - Développer des protocoles de conservation et des partenariats (création de vergers conservatoires par exemple...),
 - Poursuivre la recherche de lieux pour expérimentation, multiplication, conservation des variétés et les partenariats (particuliers, jardins collectifs, professionnels, lycées...).
- Apprendre à entretenir et multiplier les végétaux (formations) :
 - Formations pour apprendre à faire ses graines, à tailler ses arbres fruitiers et à faire des greffes,
 - Assurer le suivi des cultures et expérimentations réalisées en lycées.
- Poursuivre l'animation des groupes de travail thématiques (légumes, céréales, vigne, fruitiers, plantes ornementales)
- Poursuivre l'accompagnement des projets et acteurs locaux :
 - Expertise et appui logistique à la création de verger, de jardin, conseils de plantation, de choix d'espèces et de variétés auprès de particuliers, collectivités, associations... du territoire.
- Communiquer et valoriser les résultats.

Budget et plan de financement prévisionnels

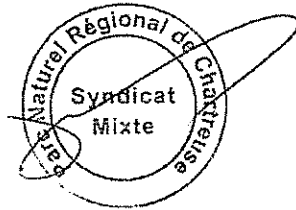
Dépenses en €		Recettes en €	
Conserver, multiplier et expérimenter les variétés	15 000,00 €	Conseil Départemental de l'Isère	12 000,00 €
Formations : apprendre à entretenir et multiplier	4 000,00 €	Conseil Départemental de la Savoie	3 000,00 €
Animation des groupes de travail thématiques	4 000,00 €	Fondation de France	15 000,00 €
Accompagnement des projets	2 000,00 €		
Communication et valorisation des résultats	5 000,00 €		
TOTAL	30 000,00 €	TOTAL	30 000,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

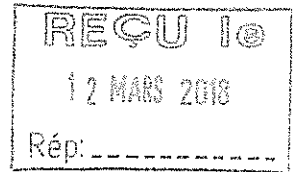
- De valider l'action « Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse – Phase 3 »,
- De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**

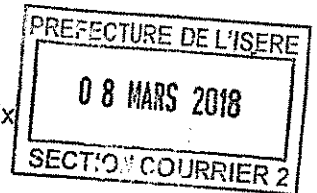


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°16

Objet : Opération « Accompagnement du Plan de paysage sur le territoire du PNR de Chartreuse »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLLET Céline	VILLIEN Roger
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix) : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Opération « Accompagnement du Plan de paysage sur le territoire du PNR de Chartreuse »

Contexte

Le PNR de Chartreuse est lauréat 2017 de l'appel à projet national Plan de paysage. Cette démarche va permettre au Parc de définir des objectifs de qualité paysagère pour le territoire dans une approche concertée avec les acteurs locaux et les habitants. Un plan d'action précisera les opérations à conduire pour la préservation de cette qualité. Les résultats de cette démarche seront traduits dans les documents de planification en cours sur le territoire et dans la future charte du Parc.

Contenu de l'action

Cet accompagnement du Plan de paysage consiste en :

- l'appui et l'expertise de spécialistes pour l'animation de la démarche. Une convention avec le CAUE de Savoie est entre autres prévue pour développer le projet d'observatoire photographique des paysages ;
- la production de fiches actions complémentaires par le bureau d'étude mandaté pour le plan de paysage ;
- l'organisation et le règlement des aspects logistiques de la concertation prévue (transport collectif lors des circuits sur le territoire, accueil lors des tables rondes...);
- la réalisation d'outils pédagogiques et d'actions de communication valorisant la démarche plan de paysage et ses résultats.

Budget et plan de financement prévisionnels

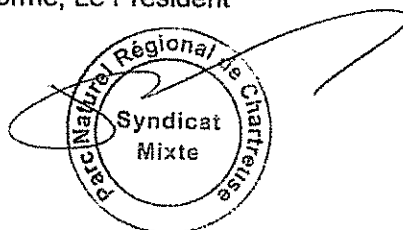
Dépenses en €		Recettes en €	
Animation de la démarche (CAUE 73)	6 500,00 €	Conseil départemental de l'Isère	10 500,00 €
Animation et accueil des temps de concertation (intervenant ext., buffet...)	2 900,00 €	Conseil départemental de la Savoie	6 500,00 €
Location de véhicules pour des déplacements collectifs	2 240,00 €		
Réalisation d'outils de communication	2 000,00 €		
Fiche action supplémentaire	3 360,00 €		
TOTAL	17 000,00 €	TOTAL	17 000,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

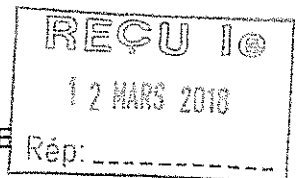
- De valider l'action « Accompagnement du Plan de paysage sur le territoire du PNR de Chartreuse »,
- De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018

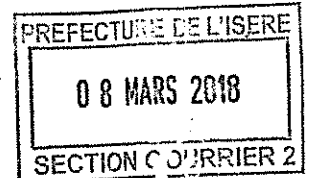


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°17

Objet : Opération « Organisation d'un événement autour de la biodiversité »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danielle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Opération « Organisation d'un événement autour de la biodiversité »

Contexte

L'Observatoire de la Biodiversité de Savoie, animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie organise des prospections naturalistes sur des communes savoyardes. En tant que membre de cet observatoire, le Parc a proposé d'organiser en 2018 et 2019, des inventaires de la biodiversité sur cinq communes du Parc dont les richesses naturelles semblaient moins bien connues, à savoir : La Bauche, Corbel, Saint Christophe la Grotte, Saint Jean de Couz et Saint Pierre de Génébroz.

Objectifs du projet

Sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux actions du Parc et compléter la connaissance naturaliste sur les communes du Parc.

Contenu de l'action

Plusieurs temps d'animation autour de la biodiversité sont envisagés dans ce contexte :

- 23-27 mai 2018 : des conférences seront organisées par le Parc dans le cadre de la Fête de la nature ;
- 2-3 juin 2018 : week-end de lancement des prospections par des experts naturalistes dans les 5 communes ;
- Soirée du samedi 2 juin : conférence grand public présentant la biodiversité des 5 communes ;
- en 2019 : des activités, visites, conférences et des temps de restitution grand public seront organisés pour mettre en valeur les résultats de ces prospections.

Budget et plan de financement prévisionnels

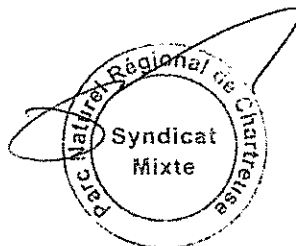
Dépenses en €		Recettes en €	
Appui au montage et à la réalisation d'animation sur le thème de la biodiversité (conférence, sorties Nature...)	2 170,00 €	Conseil départemental de l'Isère	4 000,00 €
Appui à la mise en œuvre d'actions de communication sur le thème de la Biodiversité	1 830,00 €		
TOTAL	4 000,00 €	TOTAL	4 000,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

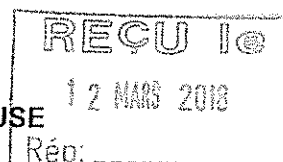
- *De valider l'action « Organisation d'un événement autour de la biodiversité »,*
- *De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,*
- *D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MARS 2018**

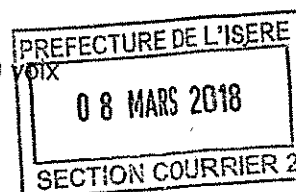


**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**



Le 2 mars 2018, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 29 voix



Délibération n° BS-2018/n°18

Objet : Convention avec Chartreuse Tourisme

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ARBOR Gérard
	BIENASSIS Brigitte
	ESCARON Dominique
	ORTHLIEB Maxence
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BURLET Céline	VILLIEN Roger
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PERRET Jacques
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	ROMAGNOLI Danièle
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LEBLANC Christian	POULET Jean-Luc

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix LANGENIEUX VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix BARRIER Pierre
	PETIT Jean-Paul à BIENASSIS Brigitte
	ROUGIER Alain
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix ENGRAND Christophe	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix QUAIX Mireille à ARBOR Gérard
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	SPINDLER Bertrand à POULET Jean-Luc
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix CLARET Jean-Paul
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix MERIAUX Pierre	FORTE Pierre à BURLET Céline
	MULLER Claude à ESCARON Dominique
	SEJOURNE Denis

Votants (en voix) : 29
 Exprimés (en voix): 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Convention avec Chartreuse Tourisme

Rappel

Le Parc de Chartreuse participe depuis sa création au fonctionnement et à la réalisation d'opérations de l'association Chartreuse tourisme en lui allouant des moyens financiers et matériels. La mise en place de la loi NOTRe dessine une nouvelle organisation et une nouvelle gouvernance dans le domaine touristique. Elle impacte le fonctionnement et le mode de financement de Chartreuse Tourisme.

Participation du Parc

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, le Parc de Chartreuse soutient la mise en œuvre du programme annuel d'actions de Chartreuse Tourisme en fonction de leur intérêt au regard de la stratégie touristique territoriale et selon ses possibilités financières, sur les missions suivantes :

- Promotion de l'offre touristique du massif de Chartreuse auprès, par ordre de priorité, des marchés : rhônalpin, francilien, et européens.
- Elaboration, promotion et commercialisation des produits touristiques de Chartreuse
- Valorisation et promotion des actions touristiques développées sur le territoire du Parc de Chartreuse lorsque ces dernières sont conformes au projet de territoire.
- Mise en réseaux et professionnalisation des acteurs touristiques et notamment des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative

Détail de la participation du Parc

Pour 2018, il est proposé que le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse apporte, au titre des opérations mises en œuvre par Chartreuse tourisme une participation financière, d'un montant maximum de 34 000 €, sur les actions suivantes :

- Relations Presse : pour un budget prévisionnel de 14 000 €
- Flux Vision Tourisme : poursuite du travail mené avec Isère Tourisme sur l'observation des flux touristiques. Budget prévisionnel de 3 500 €
- Outil open-system : pour la commercialisation en ligne de prestations d'activités. Budget prévisionnel de 6000 €
- Salon de la randonnée de Lyon : événement régional majeur auquel Chartreuse tourisme disposera d'un stand en son nom pour un budget prévisionnel de 4 000€
- Supports de communication : pour un budget prévisionnel de 6 500€
Réalisation d'un magazine de séduction, bi-annuel (printemps/été et hiver), à l'échelle de la destination, Carte Chartreuse + et édition de la carte touristique de Chartreuse et route des savoir-faire.

Par ailleurs, le Parc met à disposition de Chartreuse Tourisme des locaux dont la valeur locative et les charges de copropriété représentent un montant de 6 416 €.

Bilan / Évaluation

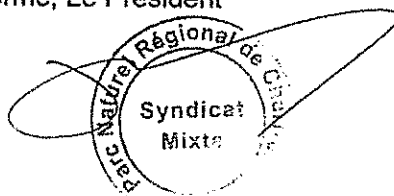
Afin de percevoir le solde des participations financières du Parc, Chartreuse tourisme produira un bilan évaluatif de ces actions.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *D'approuver la convention annuelle d'objectifs avec Chartreuse Tourisme,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et notamment la convention.*

Ainsi fait et délibéré le 2 mars 2018,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MARS 2018



DECISIONS DU PRESIDENT

1. Prestation de service pour la redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse – avenant au marché initial
2. Echanges scolaires 2018
3. Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du 1^{er} degré
4. Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances
5. Soutien aux projets pédagogiques hors temps scolaire
6. Développement de la pratique de l'autostop organisé - Fonctionnement
7. Développement de la pratique de l'autostop organisé – Investissement
8. Sensibilisation auprès du grand public à l'usage des places de dépôt
9. Amélioration des connaissances sur la biodiversité en milieu souterrain
10. Déploiement de l'offre VTT sur le Parc de Chartreuse
11. Développement de la concertation et de la communication pour la nouvelle Charte
12. Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du 2nd degré
13. Bande Dessinée Tome 2
14. Développement de l'hydroélectricité en Chartreuse
15. Développement de réseaux de chaleur bois énergie
16. Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier et ornemental de Chartreuse Phase 3 Mise en oeuvre
17. Illustrations scientifiques et didactiques restituant l'intérêt de la découverte d'un mosasaure en Chartreuse
18. Contribuer à l'intégration paysagère et environnementale de projets de dessertes collectifs
19. Analyse de la production et du potentiel feuillu en Chartreuse
20. Accompagner le développement de la production de truffes en Chartreuse en sensibilisant de nouveaux producteurs
21. Sensibilisation et accompagnement du public précaire vers une alimentation durable
22. Accompagnement du personnel en restauration collective vers une alimentation durable
23. Développer la résilience des élevages laitiers sur le massif de Chartreuse
24. Poursuivre la sensibilisation des jeunes et du grand public aux métiers de la filière bois

DÉCISION DU PRÉSIDENT PRISE PAR DÉLÉGATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18/01

Objet : Prestation de service pour la redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse – avenant au marché initial

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation du 8/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 8/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président

Vu la signature du marché avec le groupement constitué par le CRBA et Jardins du Monde Montagne en date du 22/09/2015 pour la tranche ferme à 26 630 € TTC et pour la tranche conditionnelle à 31 630 € TTC.

Considérant l'engouement suscité par cette action,

DECIDE

Article 1 :

De signer un avenant avec le groupement constitué du CRBA et Jardins du Monde Montagnes sur la tranche 2 (montant initial, Tranche 2 : 12 400 € pour JDMM). Seules les prestations pour JDMM sont concernées à hauteur de 1 100 €.

Article 2 :

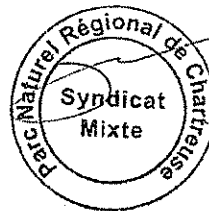
Ampliation adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 30/01/2018

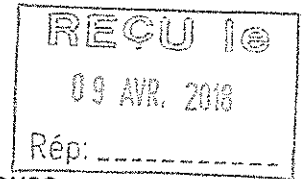
Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°02/18



Objet : " Echanges scolaires "

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Echanges scolaires » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Prestation de soutien pour 9 échanges scolaires	5 400,00 €	Région A.RA	5 400,00 €
TOTAL	5 400,00 €	TOTAL	5 400,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) sera sollicitée en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

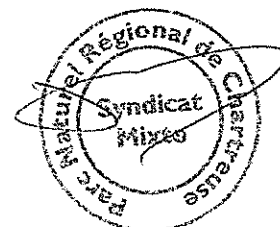
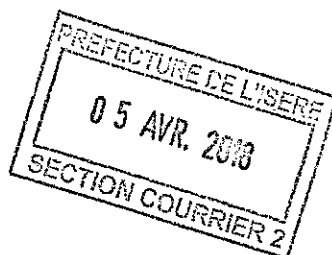
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

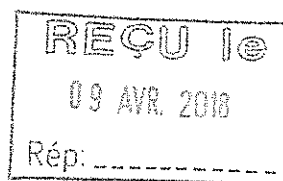
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°03/18

Objet : " Soutien projets pédagogiques du 1^{er} degré "



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Soutien projets pédagogiques du 1^{er} degré » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Prestation de soutien pour 56 projets	35 280,00 €	Région A.RA CD 73	28 224,00 € 7 056,00 €
TOTAL	35 280,00 €	TOTAL	35 280,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le Conseil Départemental de la Savoie seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

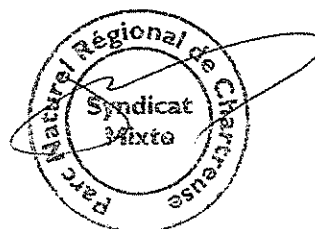
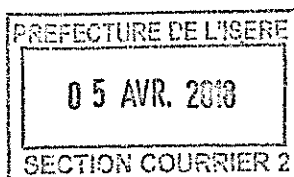
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

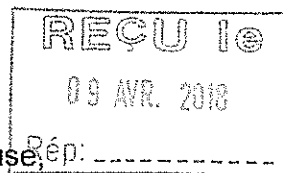
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°04/18

Objet : " Soutien projets pédagogiques des centres de vacances "



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Soutien projets pédagogiques des centres de vacances » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Prestation pédagogique pour 22 séjours	7 700,00 €	Région A.RA CD 73	3 080,00 € 4 620,00 €
TOTAL	7 700,00 €	TOTAL	7 700,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le Conseil Départemental de la Savoie seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

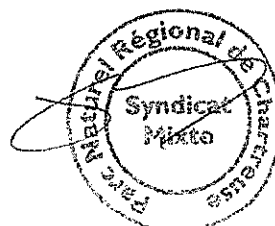
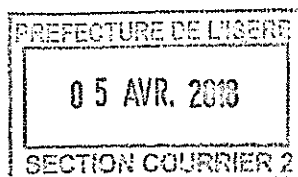
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

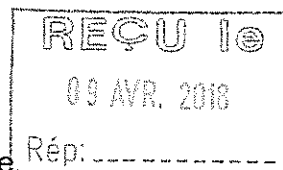
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°05/18

Objet : " Soutien projets pédagogiques hors temps scolaires "



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Soutien projets pédagogiques hors temps scolaires » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Prestation pédagogique pour 12 projets	7 200,00 €	Région A.RA CD 73	1 871,00 € 5 329,00 €
TOTAL	7 200,00 €	TOTAL	7 200,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le Conseil Départemental de la Savoie seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

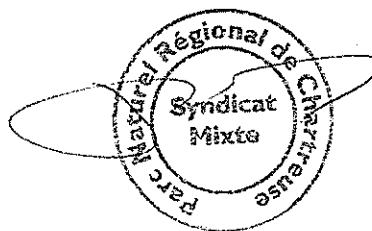
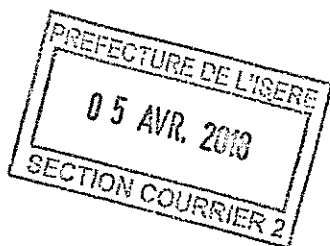
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

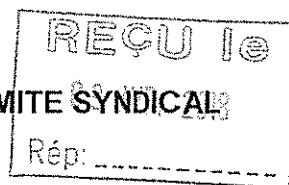
Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°06/18



Objet : " Développement de la pratique de l'autostop organisé - Fonctionnement "

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développement de la pratique de l'autostop organisé - Fonctionnement » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Animation , communication	1 000,00 €	Région A.RA	1 000,00 €
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL	1 000,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) sera sollicitée en vue du financement de cette opération.

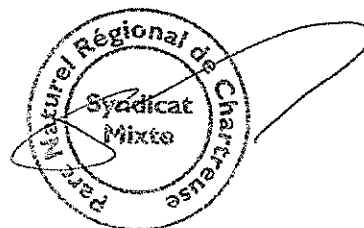
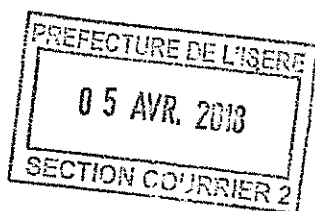
Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

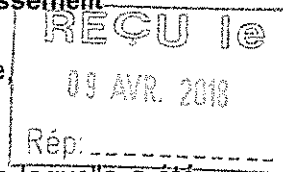


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°07/18

Objet : " Développement de la pratique de l'autostop organisé - Investissement "

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse



Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développement de la pratique de l'autostop organisé - Investissement » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Mise en place de panneaux d'information	3 000,00 €	Région A.RA	3 000,00 €
TOTAL	3 000,00 €	TOTAL	3 000,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) sera sollicitée en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

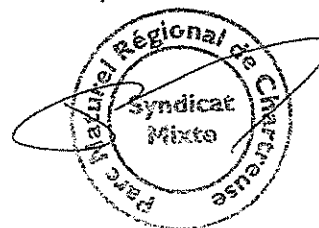
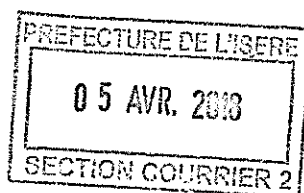
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°08/18

Objet : " Sensibilisation auprès du grand public à l'usage des places de dépôt"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

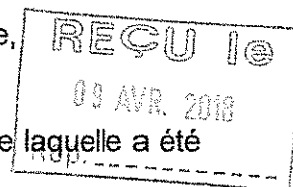
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été

procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,



DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Sensibilisation du grand public à l'usage des places de dépôt » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Mise en place de panneaux d'information	7 950,00 €	Région A.RA Programme Leader	1 590,00 € 6 360,00 €
TOTAL	7 950,00 €	TOTAL	7 950,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le programme européen Leader seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

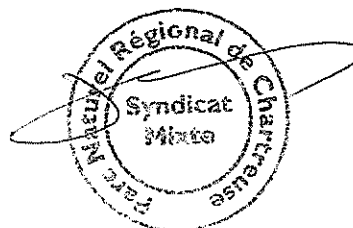
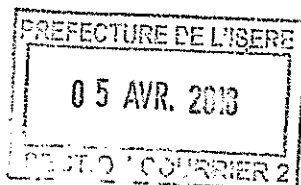
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

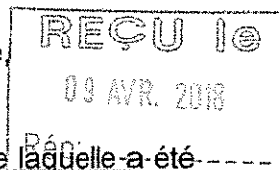


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°09/18

Objet : " Amélioration des connaissances sur la biodiversité en milieu souterrain"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,



Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été

procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Amélioration des connaissances sur la biodiversité en milieu souterrain» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Matériel de prélèvement et analyses	5 400,00 €	Région A.RA	2 659,00 €
- Location capteurs	2 250,00 €	Conseil	
- Topographies et inventaires spéléologiques	2 000,00 €	Départemental 38	11 391,00 €
- Documentation	1 000,00 €		
- Formation biospéléologie	3 000,00 €		
- Suivi et rapport final	400,00 €		
TOTAL	14 050,00 €	TOTAL	14 050,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le Conseil Département de l'Isère seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

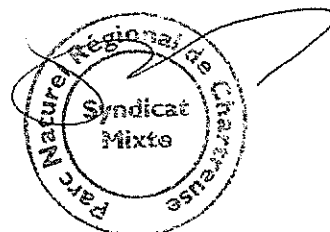
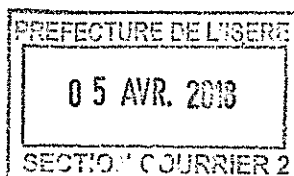
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **3 0 MARS 2018**

Pour copie conforme

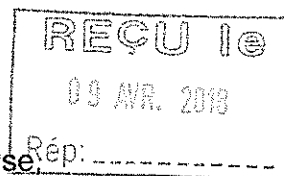
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°10/18

Objet : " Déploiement de l'offre VTT sur le Parc de Chartreuse"



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Déploiement de l'offre VTT sur le Parc de Chartreuse» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Matériel	3 942,00 €	Région A.RA	5 267,00 €
- Expertise et pose de balisage	4 692,00 €	Conseil Départemental 38	3 367,00 €
TOTAL	8 634,00 €	TOTAL	8 634,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes (ligne Parc) et le Conseil Département de l'Isère seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

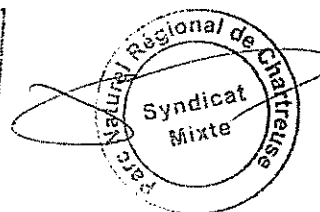
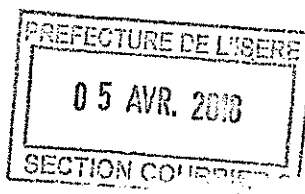
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



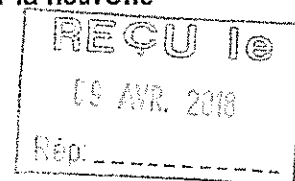
DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°11/18

Objet : " Développement de la concertation et de la communication pour la nouvelle Charte"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,



DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développement de la concertation et de la communication pour la nouvelle Charte» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Communication	17 840,00 €	Région A.RA	35 840,00 €
- Concertation	18 000,00 €		
TOTAL	35 840,00 €	TOTAL	35 840,00€

Article 2 :

La Région Auvergne Rhône-Alpes sera sollicitée en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

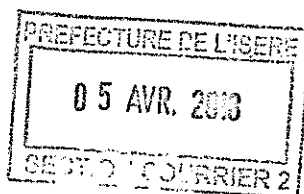
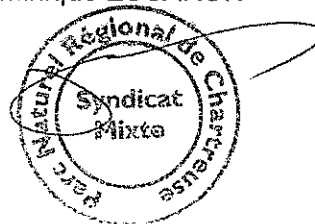
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°12/18

Objet : " Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du territoire 2^{ème} degré

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Soutien aux projets pédagogiques des jeunes du territoire 2^{ème} degré» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Prestation pour 13 projets	8 190,00 €	Conseil Départemental Savoie	4 095,00 €
		Conseil Départemental 38	4 095,00 €
TOTAL	8 190,00 €	TOTAL	8 190,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de la Savoie et le Conseil Département de l'Isère seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

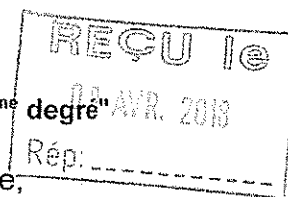
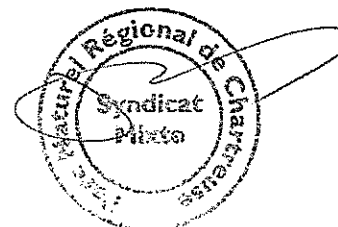
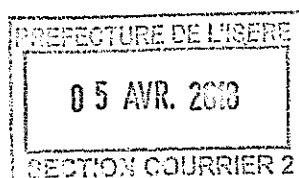
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

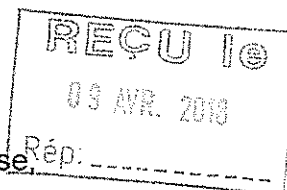


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°13/18

Objet : " Bande Dessinée Tome 2"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,



Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Bande Dessinée tome 2» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Création d'illustrations	10 000,00 €	Conseil Départemental Savoie	2 000,00 €
- Création cahier jeux	1 500,00 €	Conseil Départemental Isère	6 000,00 €
- Impression, diffusion, communication	17 500,00 €	Autres ventes et Editions Mosquito	24 000,00 €
- Création scénario	3 000 €		
TOTAL	32 000,00 €	TOTAL	32 000,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de la Savoie et le Conseil Département de l'Isère seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

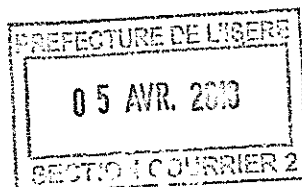
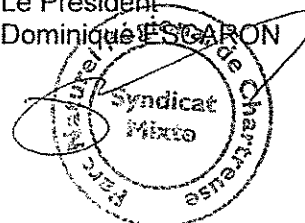
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

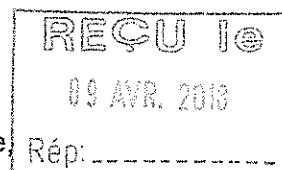
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°14/18

Objet : " Développement de l'hydroélectricité en Chartreuse"



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développement de l'hydroélectricité en Chartreuse» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Etudes faisabilité sur sites intéressants été accompagnement montage de projets	20 120,00 €	Conseil Départemental Isère	4 024,00 €
		Programme européen Leader	16 096,00 €
TOTAL	20 120,00 €	TOTAL	20 120,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le programme européen LEADER seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

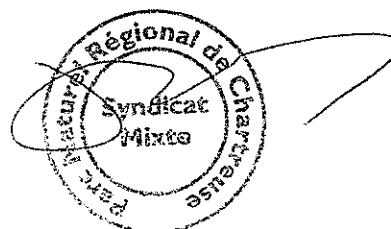
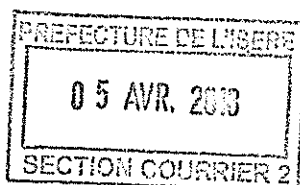
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

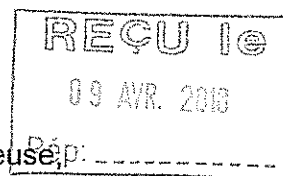
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°15/18

Objet : " Développement de réseaux de chaleur bois énergie"



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développement de réseaux de chaleur bois énergie» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Etudes de faisabilité réseaux de chaleur/chaufferie bois et accompagnement des communes	34 500,00 €	Conseil Départemental Isère	5 500,00 €
- Rencontres énergie	500,00 €	Conseil Département Savoie	5 000,00 €
		ADEME	24 500,00 €
TOTAL	35 000,00 €	TOTAL	35 000,00 €

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le Conseil Département de la Savoie ainsi que l'ADEME seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

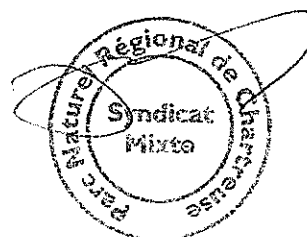
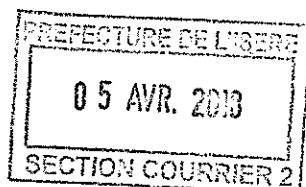
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

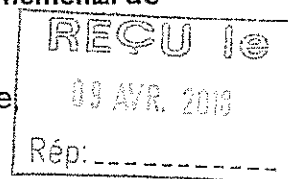


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°16/18

Objet : " Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier et ornemental de Chartreuse – Phase 3 Mise en œuvre"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse



Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier et ornemental de Chartreuse – Phase 3 Mise en oeuvre» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Animation, accompagnement, mise en œuvre des actions	24 000,00 €	Conseil Départemental Isère	14 300,00 €
- Mise en culture	3 520,00 €	Conseil Département Savoie	3 000,00 €
- Accompagnement projet Aigue Noire	1 800,00 €	Fondation de France	15 000,00 €
- Communication	690,00 €		
- Appui à l'animation	2 290,00 €		
TOTAL	32 300,00 €	TOTAL	32 300,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le Conseil Département de la Savoie ainsi que La Fondation de France seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

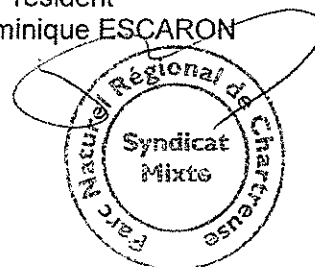
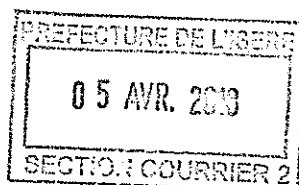
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

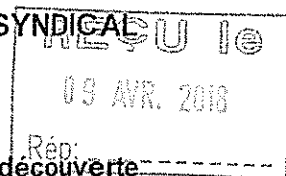
Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°17/18



Objet : " Illustrations scientifiques et didactiques restituant l'intérêt de la découverte d'un mosasaure en Chartreuse"

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
 Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
 Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Illustrations scientifiques et didactiques restituant l'intérêt de la découverte d'un mosasaure en Chartreuse» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Illustrateur scientifique	4 180,00 €	Conseil Département Savoie	4 180,00 €
TOTAL	4 180,00 €	TOTAL	4 180,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de la Savoie sera sollicité en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

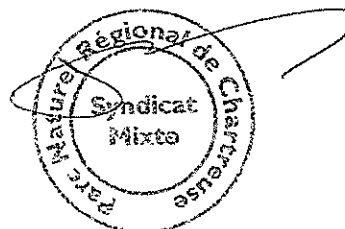
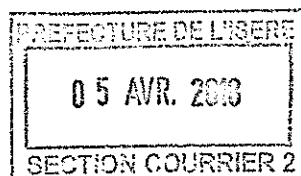
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
 Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
 Dominique ESCARON



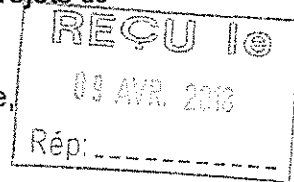
DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°18/18

Objet : « Contribuer à l'intégration paysagère et environnementale de projets de dessertes collectifs »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,



DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Contribuer à l'intégration paysagère et environnementale de projets de dessertes collectifs» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Etudes préinvestissement	8 000,00 €	Conseil Département Isère Programme européen LEADER	1 600,00 € 6 400,00 €
TOTAL	8 000,00 €	TOTAL	8 000,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le programme européen LEADER seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

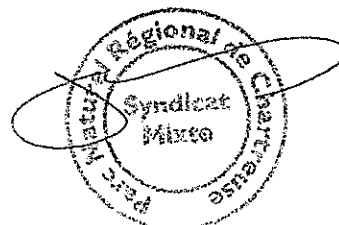
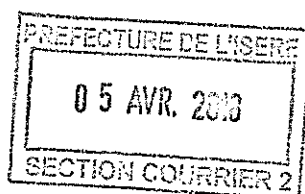
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

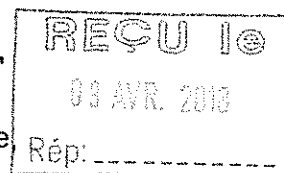
Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°19/18

Objet : « Analyse de la production et du potentiel feuillu en Chartreuse »



Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Analyse de la production et du potentiel feuillu en Chartreuse» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Appui technique	2 000,00 €	Conseil Département	4 300,00 €
- Etude feuillus	2 300,00 €	Isère	
TOTAL	4 300,00 €	TOTAL	4 300,00 €

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère sera sollicité en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

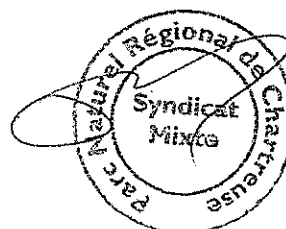
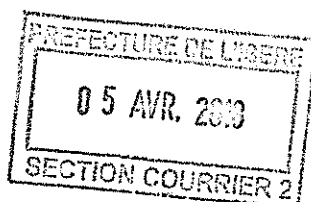
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

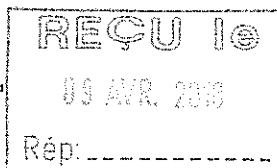


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°21/18

Objet : « Sensibilisation et accompagnement du public précaire vers une alimentation durable »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,



Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Sensibilisation et accompagnement du public précaire vers une alimentation durable» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Intervention professionnel de santé	700,00 €	Conseil Départemental	1 700,00 €
- Communication	1 000,00 €	Isère	€
TOTAL	1 700,00 €	TOTAL	1 700,00€

Article 2 :

Le **Conseil Départemental de l'Isère** sera sollicité en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

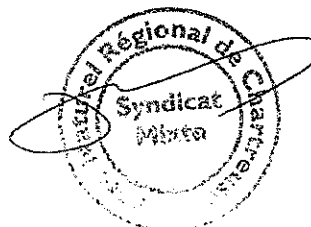
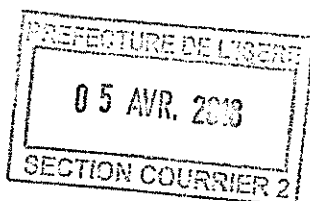
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

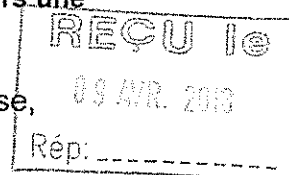


DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°22/18

Objet : « Accompagnement du personnel en restauration collective vers une alimentation durable »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,



Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Accompagnement du personnel en restauration collective vers une alimentation durable» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Organisation de journées de formation et visites restauration collective	10 000,00 €	Conseil Départemental Isère	8 000,00 €
		Conseil Départemental Savoie	2 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le Conseil Départemental de la Savoie seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

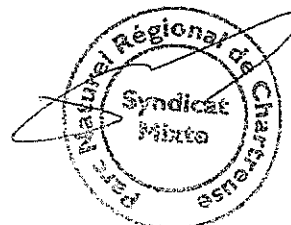
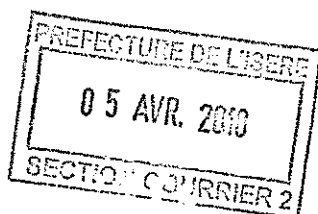
- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le **30 MARS 2018**

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°23/18

Objet : « Développer la résilience des élevages laitiers sur le massif de Chartreuse »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

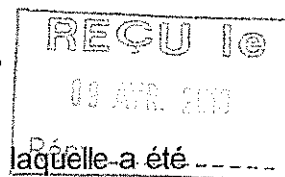
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été

procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,



DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Développer la résilience des élevages laitiers sur le massif de Chartreuse» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Frais d'animation, d'expertise technico économique	4 800,00 €	Conseil Départemental Isère	4 800,00 €
			€
TOTAL	4 800,00 €	TOTAL	4 800,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère sera sollicité en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

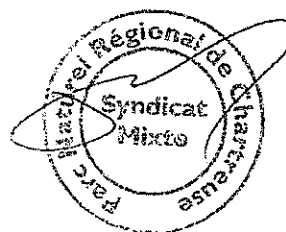
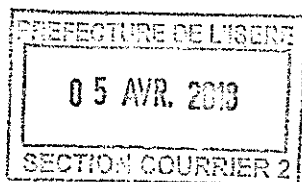
Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le

30 MARS 2018

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°24/18

Objet : « Poursuivre la sensibilisation des jeunes et du grand public aux métiers de la filière bois »

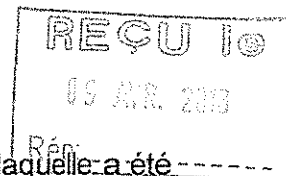
Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/02/2018 validant la programmation 2018,



DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération «Poursuivre la sensibilisation des jeunes et du grand public aux métiers de la filière bois» est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
- Communication	2 930,00 €	Conseil Départemental Isère	6 200,00 €
- Organisation visites de terrain, manifestations	12 570,00 €	Conseil Départemental Savoie	9 300,00 €
TOTAL	15 500,00 €	TOTAL	15 500,00€

Article 2 :

Le Conseil Départemental de l'Isère et le Conseil Départemental de la Savoie seront sollicités en vue du financement de cette opération.

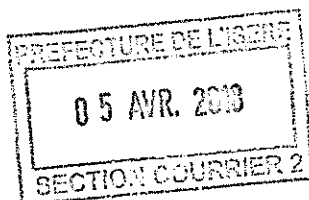
Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

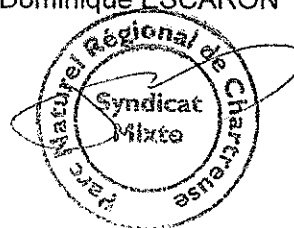
Le

30 MARS 2018



Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



ARRETES DU PRESIDENT

NEANT